

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent soixante et onzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 26 janvier 2016, à 10 h 5

Président(e) : M. Peters Omologbe Emuze..... (Nigéria)

GE.16-09061 (F) 270218 020318



* 1 6 0 9 0 6 1 *

Merci de recycler



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1371^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je commencerai par vous adresser mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année ; puisse 2016 être une année productive pour la Conférence du désarmement. Je voudrais proposer l'ordre du jour suivant pour notre séance de ce matin : premièrement, l'adoption de l'ordre du jour de la session de 2016 de la Conférence ; deuxièmement, l'examen des demandes de participation aux travaux de la Conférence présentées par des États non membres ; troisièmement, la déclaration que je ferai en tant que Président de la Conférence ; et quatrièmement, la présentation du message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par M. Kim Won-soo, Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, suivie des déclarations des délégations qui souhaiteront peut-être prendre la parole.

Je vous invite à présent à examiner le projet d'ordre du jour de la session de 2016, qui figure dans le document CD/WP.592, dont vous êtes saisis. Je propose que l'ordre du jour soit assorti d'une déclaration présidentielle identique à celle des années précédentes et libellée comme suit : « À propos de l'adoption de l'ordre du jour, je tiens à préciser, en ma qualité de Président de la Conférence, qu'il est entendu que toute question pourra être abordée dans le cadre de cet ordre du jour s'il y a consensus au sein de la Conférence. En outre, la Conférence prendra en considération les paragraphes 27 et 30 de son Règlement intérieur. ».

Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade ? Puis-je considérer que la Conférence est disposée à adopter l'ordre du jour qui figure dans le document CD/WP.592, suivi de la déclaration dont je viens de donner lecture ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : L'ordre du jour sera publié par le secrétariat en tant que document officiel de la Conférence.

Je passe maintenant aux demandes d'États non membres de la Conférence qui souhaitent participer à nos travaux pendant la session de 2016. Si leur demande est acceptée, ces États devraient pouvoir prendre place dans la salle dès ce matin. Vous êtes donc saisis de ces demandes, qui font l'objet du document CD/WP.593, lequel comprend toutes les demandes qui étaient parvenues au secrétariat hier, le 25 janvier 2016, à 16 heures. Toutes les demandes d'États non membres qui seront reçues après cette date vous seront présentées pour examen et décision à notre prochaine séance plénière. Y a-t-il des remarques concernant ces demandes ? Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter ces États à participer à ses travaux conformément au Règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant suspendre brièvement la séance, le temps de permettre aux représentants des États non membres qui viennent d'être invités à participer aux travaux de la Conférence de prendre place dans la Salle du Conseil.

La séance est suspendue pendant quelques instants.

Le Président (*parle en anglais*) : Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, je souhaite une très chaleureuse bienvenue aux nouveaux collègues qui nous ont rejoints à la Conférence en tant que représentants de leurs gouvernements : M. Yury Ambrazevich, Représentant permanent du Bélarus ; M^{me} Rosemary McCarney, Représentante permanente du Canada ; M^{me} Beatriz Londoño Soto, Représentante permanente de la Colombie ; M^{me} Tehmina Janjua, Représentante permanente du Pakistan ; M. Piotr Stachanczyk, Représentant permanent de la Pologne ; M. Kim Young-moo, Représentant permanent de la République de Corée ; M. Adrian Vierita, Représentant permanent de la Roumanie ; et M^{me} Veronika Bard, Représentante permanente de la Suède.

J'ai également le plaisir d'accueillir et de vous présenter notre nouvelle Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Mary Soliman. M^{me} Soliman a derrière elle une longue et brillante carrière au sein de l'Organisation des Nations Unies à Genève et à New York et, jusqu'à récemment, elle était Chef du Service du désarmement régional du Bureau des affaires de désarmement, à New York. M^{me} Soliman, au nom de tous les collègues présents

ici, je vous souhaite une chaleureuse bienvenue à la Conférence du désarmement et à Genève. Nous nous réjouissons de travailler avec vous. Au nom de mon propre Gouvernement et au nom de la Conférence, je saisis cette occasion pour vous assurer de notre soutien et de notre entière coopération dans vos nouvelles fonctions.

Avant d'inviter M. Kim Won-soo, Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, à livrer le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, et M. Michael Møller à faire une déclaration en sa qualité de Secrétaire général de la Conférence du désarmement, je voudrais à ce stade faire une déclaration en tant que Président de la Conférence du désarmement.

C'est un honneur pour le Nigéria d'accéder à la présidence de la Conférence du désarmement en 2016. Les responsabilités de la présidence posent un défi de taille tant aux États membres qu'au Président en exercice de la Conférence. Cette lourde tâche nous impose une grande responsabilité, celle de faire progresser ensemble les travaux de la Conférence.

Permettez-moi donc d'exprimer ma sincère gratitude à toutes les délégations pour les efforts qu'elles ont déployés afin de faire avancer les travaux de la Conférence en 2015. Au cours des dernières semaines, le Nigéria – en prévision de sa présidence – a engagé de nombreux échanges avec un large éventail de délégations, y compris les six Présidents de la session de l'année dernière, les six Présidents de la session en cours, les groupes régionaux et bien d'autres. À ce jour, nous avons rencontré plus de 20 délégations dans le cadre d'une démarche visant à obtenir des conseils judicieux sur la manière de sortir de l'impasse qui bloque les négociations à la Conférence du désarmement. Je peux vous assurer que ces consultations ont été très bénéfiques. Il apparaît clairement, au vu de l'afflux d'opinions, que les délégations sont disposées à progresser sur les questions qui ont bloqué les négociations sur les questions essentielles inscrites à notre ordre du jour. Nous tenons également à vous assurer que notre engagement se poursuivra pendant la présidence nigériane jusqu'à ce que nous trouvions un terrain d'entente pour sortir de l'impasse qui nous empêche d'avancer.

La Conférence du désarmement demeure la seule instance multilatérale de négociation qui peut permettre de parvenir à un désarmement total et le socle sur lequel l'homme fonde son espoir d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Malgré les résultats obtenus par la Conférence et ses prédécesseurs dans la négociation de la Convention sur les armes biologiques, de la Convention sur les armes chimiques et du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, il est regrettable que les négociations se trouvent bloquées dans l'impasse depuis deux décennies. La non-entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et le fait que la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de 2015 n'ait pas adopté de document final montrent la nécessité de reprendre d'urgence des négociations sérieuses au sein de la Conférence du désarmement. Nous encourageons toutefois les États à s'acquitter des obligations qui leur incombent au titre du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Pour terminer, je dirai que si les négociations ont échoué c'est parce que nous n'avons pas réussi, en tant que diplomates, à conseiller nos gouvernements. Nous ne pourrions parvenir à des négociations sérieuses sans faire de compromis. Ne laissons pas nos intérêts nationaux l'emporter sur les intérêts mondiaux dans nos négociations pour un monde exempt d'armes nucléaires. Le monde doit s'engager en faveur d'un programme de désarmement nucléaire, et les décisions que nous prendrons dans cette salle assureront le succès ou l'échec de cet engagement. La présidence nigériane encouragera la poursuite des discussions sur tous les points essentiels de l'ordre du jour de la Conférence, car elle est convaincue que le moment est venu de la revitaliser et d'entamer des négociations de fond sur le programme de travail. Les négociations au sein de la Conférence sont dans l'impasse, non pas en raison des procédures mises en place pour ses travaux mais en raison d'un manque de volonté politique et de l'incapacité à comprendre les préoccupations de certains en matière de sécurité. Nous ne pouvons nous permettre de laisser ce blocage se poursuivre plus longtemps. C'est pourquoi nous voudrions encourager les délégations à se considérer non pas comme de simples représentants des gouvernements nationaux, mais comme des

partenaires essentiels dans l'effort mondial de renforcement de la sécurité. En tant que premier Président pour 2016, notre interprétation des articles 28 et 29 du Règlement intérieur de la Conférence nous oblige à présenter un projet de programme de travail pour examen et adoption par consensus. Nous espérons pouvoir compter sur le soutien de toutes les délégations.

J'ai maintenant l'honneur de céder la parole à M. Kim Won-soo, qui va transmettre le message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

M. Kim Won-soo (Haut-Représentant par intérim pour les affaires de désarmement) (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi d'être de retour ici quelque sept mois après vous avoir rencontrés à l'occasion de mon entrée en fonction. Permettez-moi d'emblée de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la direction de cet organe. Je suis convaincu que vos efforts constants et votre engagement en faveur du désarmement, que vous venez juste de souligner, aideront la Conférence du désarmement à avancer au cours des deux premières semaines de la session de 2016.

J'ai maintenant le privilège de donner lecture d'un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon :

C'est avec plaisir que j'adresse mes salutations à tous les participants à la Conférence du désarmement alors qu'elle entame sa session de 2016. Dans le premier message que j'ai adressé à cet organe en tant que Secrétaire général, il y a neuf ans, j'ai souligné combien il importait de relancer les efforts de désarmement et de non-prolifération. J'attendais de cette Conférence qu'elle relève le défi. Toutefois, nous avons constaté peu de progrès et la Conférence est demeurée incapable de négocier. Par conséquent, deux des objectifs que j'ai énoncés il y a près de dix ans sont aujourd'hui plus urgents que jamais.

Premièrement, le monde doit faire davantage pour empêcher l'expansion des arsenaux nucléaires et la mise au point de nouvelles armes nucléaires. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été conçu à cette fin et négocié au sein de cet organe. Cela fait vingt ans cette année qu'il est ouvert à la signature. Le récent essai nucléaire mené par la République populaire démocratique de Corée a été profondément déstabilisant pour la sécurité régionale et compromet gravement les efforts internationaux de non-prolifération. Quatrième essai de ce genre à rompre le moratoire de facto au XXI^e siècle, il nous a rappelé sans ménagement qu'il est urgent de codifier de manière permanente la norme mondiale d'interdiction des essais nucléaires. L'heure est venue de donner la dernière impulsion pour assurer l'entrée en vigueur du Traité et son universalité. Dans l'intervalle, il serait bon que les États réfléchissent aux moyens de renforcer le moratoire de facto sur les essais nucléaires afin qu'aucun État ne puisse tirer prétexte de l'état actuel du Traité pour procéder à un essai nucléaire.

Deuxièmement, la communauté internationale doit accélérer la réduction des stocks existants. Les États dotés d'armes nucléaires doivent continuer de réduire les arsenaux déployés et améliorer la transparence. Un traité sur les matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires serait une condition préalable à un désarmement nucléaire durable. L'existence d'un tel instrument rendrait le processus de désarmement nucléaire irréversible et contribuerait à éviter que des terroristes puissent acquérir ou voler des matières pouvant servir à la fabrication d'armes.

Ce mois-ci, il y a deux jours très exactement, nous avons célébré le soixante-dixième anniversaire de la toute première résolution adoptée par l'Assemblée générale. Cette résolution demandait des mesures spécifiques pour l'élimination des armes atomiques et de toutes les autres armes adaptables à la destruction massive. En dépit de certains progrès, cet objectif n'a toujours pas été atteint.

La prise de conscience croissante de l'impact humanitaire des armes nucléaires a créé un nouveau sentiment d'urgence. Cependant, alors que nos efforts pour adopter des mesures efficaces de désarmement continuent d'être frustrés, l'écart entre les positions s'est creusé. Nous devons travailler ensemble pour combler ce fossé.

Pendant que cette Conférence restait bloquée dans l'impasse, les États ont eu recours à d'autres instances pour négocier de nouveaux instruments juridiques importants, notamment des règles pour un commerce responsable des armes classiques, l'interdiction des mines terrestres antipersonnel et des armes à sous-munitions et la lutte contre les restes explosifs de guerre. Pourtant, chaque jour, nous sommes aux prises avec les nouveaux défis que posent les armes nucléaires et la suraccumulation des armes classiques.

Pendant mon mandat en tant que Secrétaire général, j'ai fait de mon mieux pour aider à redynamiser cet organe et faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement, notamment avec mon plan en cinq points pour 2008 et la réunion de haut niveau que j'ai convoquée en 2010.

Je continuerai de ne ménager aucun effort, mais c'est aux membres de cette Conférence qu'il incombe en définitive de combler les lacunes et de trouver d'urgence une solution à l'impasse chronique. Sans une telle action concrète, cette Conférence risque de devenir complètement marginalisée.

J'encourage la Conférence à assumer sa responsabilité en tant qu'instance multilatérale unique de négociation pour le désarmement.

Voilà qui conclut le message du Secrétaire général. Je vous demande à présent de me permettre de dire quelques mots supplémentaires, à cette occasion, en mon nom propre.

Nous devons nous rappeler que notre action en matière de désarmement n'est jamais cloisonnée, chaque contribution renforçant davantage la paix et la sécurité internationales. Nous devons également réfléchir en profondeur à l'évolution rapide du paysage sécuritaire dans lequel évolue la Conférence. Pour donner un exemple, bien que je ne veuille pas jouer l'oiseau de mauvais augure, il n'est pas impossible d'envisager un scénario cauchemardesque : celui de l'utilisation de matières nucléaires par des acteurs non étatiques. Dans ce contexte, la négociation d'un instrument multilatéral juridiquement contraignant portant sur l'élément essentiel du désarmement nucléaire que sont les matières fissiles contribuera beaucoup à la lutte contre le terrorisme nucléaire ainsi qu'à l'objectif plus large de la non-prolifération nucléaire et d'un monde exempt d'armes nucléaires. Je vous exhorte donc une fois de plus à examiner favorablement toute proposition visant à faire avancer un programme de travail de fond, y compris des négociations sur un traité relatif aux matières fissiles. Une magnifique occasion se présente à cet organe au cours de cette nouvelle session. La Conférence doit et peut réaffirmer qu'elle est l'élément de négociation indispensable du mécanisme des Nations Unies pour le désarmement. Néanmoins, nous nous trouvons également face à un danger : celui de voir se clôturer une nouvelle session annuelle sans que les négociations aient commencé. Je compte sur la sagesse collective de cette Conférence pour éviter cet écueil, saisir l'occasion de démontrer la pertinence de la Conférence et sortir de l'impasse actuelle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant passer à la liste des orateurs pour aujourd'hui. Comme je l'ai annoncé hier aux coordonnateurs régionaux, j'ai l'intention d'achever aujourd'hui même la présentation des déclarations générales afin que nous puissions nous concentrer sur le fond dès la prochaine réunion.

Les délégations suivantes ont demandé la parole : États-Unis, République de Corée, Canada, Allemagne, Pologne, Finlande, Australie, Maroc, Espagne, Japon, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Pakistan et Royaume-Uni. Je donne maintenant la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique, l'Ambassadeur Robert Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis heureux de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement alors que nous entamons cette session de 2016. Je tiens à vous assurer que

vous pouvez compter sur le soutien des États-Unis pour guider les travaux de cette instance dans ce qui, nous l'espérons, sera pour elle une année historique et sans précédent.

Nous avons encore eu une année difficile à la Conférence, mais les États-Unis gardent foi en cette auguste assemblée. Par le passé, lorsque la Conférence a été capable de négocier sur le fond, elle a fait d'immenses progrès dans les domaines de la maîtrise des armements et du désarmement, progrès qui ont débouché sur des accords historiques. Nous sommes fermement convaincus qu'il est à la fois nécessaire et possible d'obtenir de nouveaux succès. J'en veux pour preuve l'intensité des travaux menés à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui s'est tenue l'an dernier et à la Première Commission de l'Assemblée générale.

La Conférence doit se remettre au travail. Tous les États membres devront se montrer conciliants, et les États-Unis sont prêts à le faire. De fait, en préparation de la session de 2016, la délégation des États-Unis a fait à la présidence nigériane des suggestions pour un programme de travail visant à répondre aux préoccupations exprimées par certains États. Nous espérons que d'autres feront preuve de la même ouverture d'esprit et qu'un consensus sera atteint. Ma délégation continuera de travailler de manière ouverte et constructive avec les membres de la Conférence pour trouver des idées pouvant nous aider à sortir de l'impasse.

En outre, sachant qu'un certain nombre d'États ont la volonté marquée et constante de faire partie de la Conférence, les États-Unis restent disposés à envisager une augmentation limitée et appropriée du nombre de membres. Nous estimons également qu'il serait souhaitable que la Conférence envisage de revoir les modalités de sa collaboration avec la société civile. L'approche adoptée par la Première Commission pourrait à cet égard être un modèle utile.

Les États-Unis sont résolus à rechercher la paix et la sécurité qu'offrirait un monde exempt d'armes nucléaires. Pour atteindre cet objectif à long terme, mon pays continue d'adopter une démarche pragmatique et globale. En réduisant progressivement le rôle et le nombre des armes nucléaires d'une manière qui favorise la stabilité stratégique, nous créons les conditions de nouveaux progrès.

Dans le cadre de cette approche globale du désarmement, les États-Unis ont réduit leurs stocks de têtes nucléaires de 85 % par rapport au pic atteint du temps de la guerre froide. Nous nous acquittons de toutes nos obligations conventionnelles, y compris celles qui découlent du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, qui est depuis longtemps un pilier de la sécurité européenne et internationale. En outre, comme suite à la révision de leur doctrine nucléaire en 2010, les États-Unis ont encore réduit le rôle des armes nucléaires dans leur stratégie nationale et ont clairement indiqué qu'ils n'utiliseraient pas ou ne menaceraient pas d'utiliser des armes nucléaires contre les États non dotés d'armes nucléaires qui sont parties au TNP et respectent leurs obligations en matière de non-prolifération. Et il est important de souligner que les États-Unis ne mettent pas au point de nouvelles armes nucléaires et ne prévoient pas de nouvelles missions nucléaires. Nos activités de gestion des stocks ne visent qu'à maintenir la conception actuelle de nos têtes nucléaires tout en améliorant la sûreté et la sécurité d'un stock de plus en plus limité.

Le 5 février de cette année, les États-Unis et la Fédération de Russie célèbreront le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur du nouveau Traité START, l'accord sur la maîtrise des armements nucléaires le plus complet depuis plus de vingt ans. Les deux parties continuent de mettre en œuvre le Traité avec succès, alors que nous nous rapprochons de plus en plus de l'échéance fixée pour respecter les limites centrales du Traité, d'ici au 5 février 2018. Lorsque le Traité sera pleinement mis en œuvre, les armes nucléaires déployées par les États-Unis et la Fédération de Russie atteindront leur niveau le plus bas depuis les années 1950. Au fur et à mesure que la mise en œuvre du nouveau traité START progresse, le Président Obama a clairement exprimé sa volonté de chercher à obtenir de nouvelles réductions allant jusqu'à un tiers au-dessous des niveaux du nouveau traité START. Bien entendu, les progrès exigeront un partenaire de bonne volonté et un environnement stratégique favorable.

Au-delà de ces efforts constants, les États-Unis œuvrent en faveur de la maîtrise multilatérale des armements et du désarmement. Dans ce contexte, il est clair qu'un traité qui limite les éléments constitutifs des armes nucléaires – c'est-à-dire un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles – est la prochaine étape logique et réalisable pour la communauté internationale et, plus particulièrement, pour la Conférence.

Chez nous, aux États-Unis, nous continuons d'œuvrer pour obtenir un appui en faveur de la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, faisant valoir à nos citoyens et à nos législateurs qu'une telle décision serait dans l'intérêt de notre sécurité nationale.

Alors que nous cherchons à promouvoir les progrès multilatéraux en faveur du désarmement nucléaire, il est plus important que jamais de trouver des moyens pour que les États dotés et les États non dotés d'armes nucléaires s'engagent dans un dialogue et une coopération constructive sur les questions de désarmement. En décembre 2014, pour contribuer à ce dialogue et à cette coopération, les États-Unis et la Nuclear Threat Initiative ont lancé le Partenariat international pour la vérification du désarmement nucléaire. Cette nouvelle initiative passionnante réunit 27 États, dotés ou non d'armes nucléaires, déterminés à explorer les outils et la technologie nécessaires pour vérifier efficacement les futurs accords de désarmement nucléaire. Nous avons été très satisfaits des résultats de la deuxième séance plénière du Partenariat, organisée par la Norvège en novembre dernier, et nous attendons avec intérêt la première réunion des trois groupes de travail du Partenariat, ici à Genève, le mois prochain.

Comme nous l'avons souligné devant cette assemblée et d'autres, nous gardons toujours à l'esprit les conséquences humanitaires potentielles de l'utilisation des armes nucléaires. Notre compréhension de ces conséquences a sous-tendu les efforts déployés par les États-Unis pour parvenir à des réductions marquées de leur arsenal nucléaire en tenant compte de la stabilité stratégique et de la sécurité internationale et en les promouvant. Ils sous-tendent également les efforts concertés que nous menons pour empêcher la prolifération des armes nucléaires, et éviter en particulier qu'elles ne tombent entre les mains de terroristes. Ces efforts profitent à chacun de nous. Nous savons également que des mesures efficaces de maîtrise des armements nucléaires et de désarmement ne peuvent être mises en œuvre en vase clos et que les restrictions, réductions et éliminations n'assurent pas à elles seules une plus grande sécurité en l'absence de stabilité stratégique et de vérification efficace. C'est pour cette raison que le Président Obama a clairement indiqué que nous œuvrions en faveur de la paix et de la sécurité dans un monde sans armes nucléaires ; mais tant que de telles armes existeront, les États-Unis conserveront un arsenal sûr et efficace pour dissuader tout adversaire et assurer la défense de nos alliés.

Les récents événements en Corée du Nord nous rappellent les graves défis que nous devons surmonter sur le plan de la sécurité. Comme l'a déclaré le secrétaire d'État américain Kerry le 6 janvier :

Les États-Unis et les pays du monde entier ont condamné sans équivoque le dernier essai nucléaire de la Corée du Nord. Cet acte hautement provocateur constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et une violation flagrante de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Les États-Unis sont déterminés à défendre le peuple américain et à honorer leur engagement en matière de sécurité envers leurs alliés de la région. Nous n'acceptons et n'accepterons pas la Corée du Nord en tant qu'État doté d'armes nucléaires, et des actes tels que ce dernier essai ne font que renforcer notre détermination. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et dans le cadre des Pourparlers à six pour prendre les mesures appropriées. Nous appelons le Nord à mettre fin à ces provocations et à choisir une meilleure voie. La Corée du Nord ne parviendra à la sécurité et au développement qu'elle affirme rechercher qu'en respectant ses obligations et engagements internationaux.

Alors que la Corée du Nord continue d'ignorer ses engagements à l'égard du régime mondial de non-prolifération, il est important de reconnaître les progrès réalisés récemment pour renforcer ce régime. Les États-Unis se félicitent du rapport de l'Agence internationale

de l'énergie atomique qui vérifie que l'Iran a achevé la mise en œuvre des mesures liées au nucléaire qu'il s'est engagé à prendre dans le cadre du Plan d'action global commun. Les États-Unis se félicitent également de la déclaration conjointe de l'Union européenne et de l'Iran, au nom de tous les participants au Plan d'action, confirmant que nous avons atteint le « jour de la mise en application ». Le maintien de l'adhésion au Plan d'action global conjoint garantira que le programme nucléaire iranien soit et reste exclusivement pacifique.

Enfin, nous avons tous été témoins et nous sommes conscients des avantages d'une diplomatie persistante et infatigable. C'est la raison pour laquelle les États-Unis estiment qu'il est grand temps que les États membres de la Conférence redoublent d'efforts pour parvenir à un accord sur un programme de travail. Nous savons qu'il n'existe pas de raccourci vers un monde dénucléarisé ni d'alternative viable au désarmement pratique et vérifiable, mais dans cet organe, nous pouvons tracer la voie du progrès. Compte tenu de tout ce que la Conférence a accompli dans le passé et du potentiel qu'elle conserve, les États-Unis se réjouissent à la perspective de travailler avec d'autres États membres de la Conférence pour saisir les possibilités prometteuses qui s'offrent à nous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République de Corée, l'Ambassadeur Kim Young-moo.

M. Kim Young-moo (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. En tant que l'un des six Présidents de la session de cette année, je tiens à vous assurer du plein appui et de la pleine coopération de ma délégation pendant votre présidence. Ma délégation est également heureuse de souhaiter la bienvenue au Haut-Représentant des Nations Unies pour les affaires de désarmement, M. Kim Won-soo, à l'occasion de sa visite à la Conférence du désarmement aujourd'hui, porteur d'un message important du Secrétaire général Ban Ki-moon.

Cette année, la Conférence traverse une année d'impasse difficile. Ma délégation est, elle aussi, profondément préoccupée par le fait que la Conférence n'ait toujours pas pu se montrer à la hauteur de son objectif déclaré. Comme l'a indiqué le Secrétaire général Ban Ki-moon dans son message de l'année dernière, et cette année encore par l'intermédiaire du Haut-Représentant, M. Kim Won-soo, l'efficacité de la Conférence sera jugée en définitive sur un seul critère : sa capacité à conclure des traités de désarmement. La Conférence ne peut vivre une nouvelle année d'inaction. Compte tenu de la détérioration de l'environnement international en matière de sécurité et de désarmement, l'inaction est un luxe que nous ne pouvons plus nous permettre.

À cet égard, la République de Corée espère sincèrement que nous pourrions progresser cette année sur un programme de travail qui nous permettra d'entamer immédiatement les négociations. Au cours de la session de 2015, le Groupe d'experts gouvernementaux chargé de formuler des recommandations sur un traité interdisant la production de matières fissiles a adopté son rapport final, qui contenait une recommandation concrète quant aux aspects susceptibles de contribuer à un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. À présent, notre tâche consiste à tirer parti de cet élan pour élaborer un programme de travail. Ma délégation attend avec intérêt les discussions qui conduiront à l'adoption du programme de travail pendant la session de 2016. Le sens des responsabilités partagées et un esprit de compromis sont les clefs du succès de ces efforts.

Compte tenu du fait que la Conférence sert de tribune pour le désarmement, y compris la non-prolifération, ma délégation est contrainte de soulever la question du quatrième essai nucléaire mené par la République populaire démocratique de Corée, le 6 janvier 2016, face au sérieux avertissement de la communauté internationale. En outre, la Corée du Nord a insisté sur le fait qu'elle augmenterait ses capacités de dissuasion nucléaire, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Nous ne pouvons que souligner qu'un acte aussi flagrant va à l'encontre des buts et objectifs communs de la Conférence.

La Corée du Nord est le seul pays à avoir effectué un essai nucléaire au XXI^e siècle, malgré les obligations que lui imposent les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. La République populaire démocratique de Corée a continué de renforcer ses activités dans le domaine nucléaire et celui des missiles balistiques. Cette fois, nous attendons des résolutions du Conseil de sécurité robustes et complètes, qui garantissent que la Corée du Nord paie le juste prix pour son comportement irresponsable. La violation flagrante de ces résolutions du Conseil de sécurité par la République populaire démocratique de Corée constitue sans aucun doute une menace réelle pour la paix et la sécurité de la communauté internationale dans son ensemble, et pas seulement celle de l'Asie du Nord-Est. La position de la République de Corée est simple et claire : nous condamnons fermement l'essai nucléaire de la Corée du Nord et exigeons qu'elle abandonne toutes les armes nucléaires et tous les programmes nucléaires et programmes de missiles balistiques existants de façon complète, vérifiable et irréversible, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Il est important que la République populaire démocratique de Corée prenne conscience qu'elle ne peut en aucun cas avoir le statut d'État doté d'armes nucléaires.

Il n'est pas possible d'envoyer un message clair et unifié à la République populaire démocratique de Corée sans un large soutien de la communauté internationale. Dans ce contexte, je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux 91 pays et aux 10 organisations internationales et régionales qui ont déjà manifesté leur ferme appui à la position de mon gouvernement.

La République populaire démocratique de Corée devrait écouter attentivement la condamnation ferme et généralisée de la communauté internationale, ainsi que la voix des membres de la Conférence. La quête d'une capacité nucléaire n'est pas, et ne sera jamais, la voie à suivre pour un pays sûr et prospère. Une fois encore, la communauté internationale ne peut accepter que l'État de Corée du Nord devienne un État doté d'armes nucléaires. La République de Corée intensifiera sa coopération avec la communauté internationale, qui n'a cessé d'exprimer son appui à la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée. Pour terminer, nous exhortons vivement la République populaire démocratique de Corée à se rendre compte qu'elle est dans son tort et à faire sans tarder le bon choix, celui de la dénucléarisation, en réponse aux appels vigoureux et unis lancés par la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la Représentante du Canada, l'Ambassadrice Rosemary McCarney.

M^{me} McCarney (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que je prends la parole pour la première fois dans le cadre des débats officiels de la Conférence du désarmement, je voudrais saluer le grand honneur et le privilège qui m'ont été faits d'avoir été nommée Représentante permanente du Canada auprès de cet organe. Le Canada s'est toujours efforcé de jouer un rôle constructif dans les travaux de la Conférence et de ses prédécesseurs et continue d'attacher une grande importance aux travaux de cet organe. Si l'impasse prolongée dans laquelle se trouve la Conférence sur ses travaux de fond est une réelle préoccupation, vous pouvez être assurés de ma détermination à appuyer les efforts déployés pour que la Conférence reprenne son rôle d'unique instance mondiale de négociation sur le désarmement, comme l'avait demandé en 1978 la première session extraordinaire de l'Organisation des Nations Unies consacrée au désarmement.

Je vous félicite également pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous souhaite plein succès. La grave menace que représentent pour tous les pays la prolifération et l'utilisation potentielle d'armes de destruction massive, y compris par des acteurs non étatiques, et la nécessité de contrôler efficacement ces systèmes d'armes, nous rappellent à quel point il est urgent que nous agissions. Dans ce contexte, le Canada considère que le Plan d'action global conjoint entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité plus l'Allemagne (P5+1) et l'Iran – pour autant qu'il soit mis en œuvre intégralement et de manière vérifiable – constitue une contribution positive aux efforts déployés à l'échelle mondiale en faveur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. En revanche, nous condamnons fermement l'essai nucléaire mené le 6 janvier par la Corée du Nord, qui viole les résolutions successives du Conseil de sécurité de l'ONU et compromet la sécurité mondiale. Le

Canada n'acceptera pas que la Corée du Nord obtienne le statut d'État doté d'armes nucléaires et nous l'exhortons à abandonner ses programmes illégaux de missiles nucléaires et balistiques.

Dans ce climat, l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence est hautement regrettable. À dater de ce jour, j'espère faire partie d'un effort collectif visant à redéfinir le cap de la Conférence et à la recentrer sur l'urgence de son mandat. C'est là notre responsabilité collective. Nos différends doivent se régler par la négociation et non par des querelles de procédure. Nous devons faire un meilleur usage de notre temps et de nos ressources et, enfin, nous devons – je dis bien, nous devons – dépasser le stade de la discussion et du débat, pour le propre bien de la Conférence. Ma délégation estime que si la Conférence ne parvient toujours pas à s'entendre sur un programme de travail, sa crédibilité sera irrémédiablement compromise.

Peut-être ai-je tort, mais je choisis d'être optimiste quant au fait qu'il est toujours possible pour la Conférence d'adopter un programme de travail équilibré qui permettrait d'entamer des négociations sur certaines questions, tout en laissant la place à des discussions concrètes en vue de négociations ultérieures sur d'autres questions. Pour ma délégation, l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires demeure l'élément le plus important d'un programme de travail, car un tel traité est mûr pour la négociation.

Le Canada vante depuis longtemps les mérites d'un tel traité et a mené des tentatives concrètes pour cerner et développer ses éléments clefs. Mon prédécesseur a présidé le Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies, qui a facilité la discussion la plus approfondie sur les éléments d'un traité juridiquement contraignant, non discriminatoire, multilatéral et internationalement et effectivement vérifiable. Le rapport consensuel du Groupe reflète fidèlement l'éventail des points de vue exprimés par tous ses participants et montre clairement qu'aucune question de fond n'empêche la négociation immédiate de ce traité. La détermination de ma délégation à vouloir entamer les négociations sur un tel traité a encore été renforcée par le soutien massif que les États ont apporté à la résolution 70/39 de l'Assemblée générale, intitulée « Traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs explosifs nucléaires ».

La Conférence ne sera pas le seul organe apparenté aux Nations Unies à débattre des questions fondamentales de désarmement en 2016. Dans un esprit de coopération et dans le cadre de la volonté sincère du Canada de faire avancer les discussions sur le désarmement, mon pays participera également de façon constructive au Groupe de travail à composition non limitée, avec pour mandat d'examiner en profondeur diverses mesures et normes visant à instaurer un monde sans armes nucléaires. L'Ambassadeur de Thaïlande, M. Thongphakdi, qui préside le Groupe de travail à composition non limitée, peut compter sur l'engagement du Canada à engager un dialogue juste et équilibré sur ces questions.

(L'oratrice poursuit en français)

Monsieur le Président, le Canada est déterminé à prévenir une course aux armements dans l'espace. Il est essentiel que tout futur instrument juridiquement contraignant visant à prévenir l'implantation d'armes dans l'espace contienne des définitions précises, une formulation juridiquement adéquate, des moyens efficaces de vérification et qu'il couvre les armes antisatellite au sol. Nous ne croyons pas que l'ébauche de traité relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace sous sa forme actuelle remplisse ces critères. La mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport consensuel du Groupe d'experts gouvernementaux des Nations Unies sur les mesures de transparence et de confiance offre des perspectives d'avenir beaucoup plus réalistes et viables qui permettront à la communauté internationale d'établir sans délai des règles de conduite dans l'espace, pour le bien de toutes les nations.

(L'oratrice reprend en anglais)

La Conférence a une histoire remarquable en tant qu'instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Elle a contribué à apporter des solutions utiles pour maintenir et préserver la sécurité internationale, et elle peut à nouveau assumer ce rôle essentiel. Cependant, comme nous l'avons vu avec les processus créés pour négocier la

Convention d'Ottawa, la Convention sur les armes à sous-munitions et le Traité sur le commerce des armes, la Conférence n'a plus l'exclusivité dans son domaine. Si nous voulons maintenir sa pertinence, nous devons d'urgence combler le fossé entre nos intérêts nationaux et régionaux respectifs.

Dans cet esprit, le Canada est prêt à appuyer un programme de travail qui comprendra la proposition d'un nouveau mandat de négociation d'un traité sur les matières fissiles pour les armes nucléaires et les explosifs nucléaires. Même si le Canada croit toujours que le mandat Shannon est la base la plus appropriée sur laquelle entamer les négociations, nous sommes conscients que cette nouvelle proposition constitue un compromis extrêmement important, et nous sommes prêts à faire preuve de souplesse et à l'appuyer pleinement.

Nous espérons sincèrement que tous les membres de la Conférence, s'ils sont vraiment déterminés à faire en sorte que ce forum redevienne productif, feront de même. Nous vous encourageons, Monsieur le Président, à tenir des consultations officieuses pour faire avancer un nouveau programme de travail aussi prometteur. Je crois fermement que l'objectif du désarmement est réalisable si nous travaillons ensemble de manière pragmatique, ouverte et constructive. C'est dans cet esprit que je me réjouis à la perspective de travailler avec toutes les délégations pour insuffler à la Conférence un nouvel objectif et contribuer à la réalisation de son mandat essentiel : celui de négocier des traités multilatéraux de désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante du Canada de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a m'adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Allemagne, l'Ambassadeur Michael Biontino.

M. Biontino (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la Conférence du désarmement pour la session de 2016. La Conférence doit constamment relever des défis importants et difficiles dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements, et nous sommes convaincus que votre médiation compétente nous guidera efficacement dans les débats qui nous attendent. À ce stade, je voudrais également souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux collègues de la Conférence.

Mes remerciements vont en particulier aux Présidents de la session de la Conférence de l'année dernière, et je suis heureux de constater que le Haut-Représentant du Secrétaire général, M. Kim Won-soo, et le Secrétaire général de la Conférence, M. Michael Møller, continuent d'apporter un appui précieux à la cause du désarmement. Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue à M^{me} Soliman dans son nouveau poste.

Alors que la Conférence entre dans sa vingtième année d'impasse, nous devons déployer des efforts plus concertés encore pour surmonter la situation actuelle : il faut trouver de nouvelles solutions, sans préjugés. Dans ce contexte, nous devons d'urgence améliorer les méthodes de travail de la Conférence – et nous devons enfin l'ouvrir à de nouveaux membres afin d'améliorer son efficacité.

En raison de l'incapacité de cette Conférence à produire des résultats substantiels au cours des dernières années, la question de son avenir suscite souvent frustration et scepticisme. Ainsi, certaines réactions à l'impasse actuelle ont en fait été – et sont toujours – des appels à mettre en place des instruments de désarmement sérieux et permanents en dehors de la Conférence. Or, cela reviendrait à affaiblir cette instance de désarmement internationalement reconnue, de manière non seulement profonde mais aussi irrévocable, et cela aurait également des effets néfastes sur le dispositif de désarmement des Nations Unies dans son ensemble.

Sur une note un peu plus optimiste, nous avons constaté au cours du mois dernier des évolutions remarquables dans le domaine de la politique de sécurité et de désarmement. Permettez-moi tout d'abord de mentionner le « jour de la mise en application » (il y a dix jours) du résultat des négociations fructueuses entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Chine, la Fédération de Russie et les États-Unis (E3+3) et l'Iran ; ce sont des négociations auxquelles l'Allemagne a participé et dont l'issue positive donne de l'espoir pour une région du monde en mauvaise posture.

Je mentionnerai également brièvement les avancées remarquables intervenues dans le contexte du Traité sur le commerce des armes, ainsi que la destruction des armes chimiques syriennes officiellement déclarées. Je vous rappelle que le projet de Convention sur les armes chimiques a été examiné et élaboré par la Conférence du désarmement en 1992. En dépit de ce succès, la possibilité que les déclarations syriennes soient en deçà de la vérité et que le régime d'Assad continue d'utiliser des produits chimiques comme armes reste une source de grave préoccupation. Et il n'est pas moins troublant d'apprendre que le soi-disant État islamique utilise également des agents chimiques et cherche à acquérir des armes de destruction massive.

Malgré certains des succès mentionnés, la situation générale en matière de sécurité demeure très problématique : les conflits qui font rage au Proche-Orient et au Moyen-Orient, ainsi que la menace mondiale posée par les organisations terroristes, nous le rappellent chaque jour. La crise des réfugiés doit être vue dans ce contexte. Elle ne peut être gérée que si la communauté internationale coopère dans un esprit de solidarité.

Étant donné l'incapacité de cette Conférence à produire des résultats substantiels ces dernières années, nous sommes en butte au scepticisme, à la frustration et même au cynisme. C'est la raison pour laquelle notre objectif commun doit être de progresser vers un programme de travail équilibré, tel qu'il a été décrit à la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Au cours de l'année écoulée, la Conférence a été en mesure d'examiner sur le fond certaines questions importantes – garanties de sécurité négatives, traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, espace extra-atmosphérique et désarmement nucléaire – et ce, même en l'absence d'un programme de travail. Nous devons faire fond sur ces expériences positives pour obtenir des résultats concrets dans le temps. Comme l'a dit le Ministre des affaires étrangères Steinmeier l'an dernier, la Conférence est un « laboratoire du multilatéralisme ». Nous devrions tirer parti de l'énorme potentiel de cette importante instance. Cela implique que, si tout État a le droit de soulever des objections au cours des négociations, il semblerait que les raisons pour lesquelles il pourrait bloquer les négociations sont loin d'être évidentes. Après tout, lorsqu'un État doit être lié par un traité, son consentement doit d'abord être établi, ce qui signifie qu'aucun État ne peut être contraint d'adhérer à un traité. Je fais ici allusion, évidemment, au projet de traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Compte tenu du temps et de l'énergie déjà investis dans ce projet, la patience atteint ses limites. Et même si nous devons fondamentalement préserver l'intégrité de ce forum, dans ce cas précis, il ne semblerait pas inapproprié d'examiner des options en dehors de la Conférence si l'impasse se poursuit.

À l'occasion de la première séance plénière de la présente session de la Conférence, je voudrais évoquer brièvement d'autres questions importantes en matière de désarmement. Le fait que la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) de l'année dernière se soit achevée sans document consensuel est extrêmement regrettable, d'autant plus que le consensus sur de nombreux sujets était à portée de main. Le TNP reste un jalon historique en ce qui concerne les instruments internationaux de non-prolifération et de désarmement, mais aussi en ce qui concerne l'utilisation civile des matières nucléaires. L'Allemagne tient à rappeler que l'offre d'un nouveau cycle de désarmement faite par le Président Obama est toujours sur la table. Il s'agit de la proposition la plus réaliste qui puisse nous permettre de faire des progrès conformément à l'article VI du Traité.

Cette année marquera le vingtième anniversaire du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, le dernier traité négocié par cette Conférence. Le quatrième essai nucléaire réalisé par la Corée du Nord nous rappelle de façon éloquente pourquoi les travaux en vue de l'entrée en vigueur du Traité devraient figurer en bonne place à notre ordre du jour. L'Allemagne, conjointement avec l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, condamne fermement l'essai nucléaire mené par la Corée du Nord le 6 janvier 2016 ; une déclaration sur ce sujet précis suivra.

Les innovations technologiques telles que les systèmes d'armes létaux autonomes continuent de poser de nouveaux défis. Les progrès réalisés dans la programmation vers l'autonomie, l'automatisation et les vecteurs non pilotés soulèvent des questions juridiques et éthiques fondamentales sur les futurs systèmes d'armes, que nous devons aborder.

De même, la cybersécurité devient un problème de plus en plus pressant. Nous assistons à l'utilisation de cybercapacités dans les tensions et les conflits internationaux en cours. Malheureusement, les instruments traditionnels de maîtrise des armements n'ont que peu ou pas d'effet dans ce domaine. L'Assemblée générale a donc chargé un groupe d'experts gouvernementaux d'étudier les menaces existantes et potentielles dans le domaine de la sécurité de l'information et de proposer des mesures de coopération possibles pour y faire face. Il peut s'agir de principes de comportement responsable des États et de mesures de confiance, mais aussi de questions relatives à l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les conflits et de l'applicabilité du droit international à cette utilisation. En tant que membre de ce groupe, l'Allemagne s'emploie activement à résoudre ces problèmes.

J'aimerais attirer l'attention sur certaines questions fondamentales de la Conférence qui revêtent une importance particulière. S'efforcer de parvenir à l'objectif à long terme d'un monde exempt d'armes nucléaires est une tâche extrêmement importante qui comprend des aspects de sécurité. Les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires revêtent une importance capitale et doivent commencer dès que possible. Les réunions du Groupe d'experts gouvernementaux sur cette question, auxquelles l'Allemagne a participé, ont constitué des étapes importantes vers un tel traité. L'Allemagne soutiendra la poursuite des discussions sur les négociations futures et fera tout ce qui est en son pouvoir pour obtenir des progrès tangibles.

Les garanties de sécurité négatives méritent encore une attention particulière. Elles servent surtout, mais pas seulement, les intérêts des États non dotés d'armes nucléaires. D'après notre analyse, convenir d'un protocole contraignant sur de telles garanties ne serait pas tellement exigeant, étant donné qu'un travail important dans ce contexte a déjà été accompli dans le passé et que l'on pourrait s'en inspirer. De nombreux États, mais pas tous, loin de là, bénéficient déjà de garanties fermes dans le cadre des zones exemptes d'armes nucléaires. Ce serait donc vraiment une prochaine étape logique que de travailler ensemble sur ce sujet.

L'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique est également dans l'intérêt de toutes les nations et une course aux armements doit absolument être évitée. Dans ce contexte, les mesures de transparence et de confiance, y compris un code de conduite international pour les activités spatiales, en tant que première étape possible vers la maîtrise future des armements dans l'espace, devraient rester à notre ordre du jour. Toutes les nations doivent être conscientes du fait que nous devons empêcher que l'espace ne devienne une zone de conflit et une source d'instabilité stratégique. Nous devrions établir au plus vite des normes de comportement responsable, étant donné que le monde d'aujourd'hui dépend d'une infrastructure fonctionnelle dans l'espace.

Pour conclure, je voudrais souligner que l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence du désarmement devrait être une grave préoccupation pour nous tous. Nous en appelons à tous les membres de la Conférence : unissons nos efforts pour sortir de l'impasse et travaillons ensemble pour faire de ce monde un endroit plus pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Pologne, l'Ambassadeur Stachanczyk.

M. Stachanczyk (Pologne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2016 de la Conférence du désarmement.

Nous sommes réunis ici, au Palais des Nations, pour lancer aujourd'hui une nouvelle session de la Conférence. Je voudrais d'emblée souligner que, pour la Pologne, la Conférence du désarmement est l'instance principale et indispensable pour le débat et les

négociations sur les questions de désarmement mondial. Ses réalisations en ce sens sont incontestables. Au fil des ans, la Conférence et ses prédécesseurs ont prouvé à quel point elle pouvait être efficace. Des conventions cruciales en matière de désarmement ont été négociées avec succès, notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), qui demeure la pierre angulaire du système mondial de non-prolifération nucléaire, le fondement essentiel de la quête du désarmement nucléaire et un élément important du développement des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire.

Cela fait de nombreuses années que ce forum n'a pas conclu ses délibérations avec succès. Ne la laissons pas s'enfoncer davantage. Aujourd'hui, notre responsabilité et notre objectif communs sont de relancer la Conférence et de la ramener sur la voie des négociations et du débat de fond. La question reste de savoir comment enclencher ce moteur. Comme l'a dit Nelson Mandela : « Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse. ».

Nous avons des positions nationales différentes. Nous avons une histoire et des expériences de vie différentes. Nous employons parfois des moyens différents. Mais nous partageons le même objectif et le même désir de rendre le monde plus sûr et plus prévisible. Ceci est possible à condition que nous nous rencontrions et discussions de manière ouverte, en associant toutes les parties.

Nous devons négocier et nous concentrer sur nos travaux de fond afin de constituer un réservoir d'expertise et d'idées à utiliser lorsque les circonstances le permettent. Dans le même temps, nous ne pouvons ignorer le fait que, ces dernières années, nous avons été témoins d'événements qui vont à l'encontre de l'esprit et de la lettre des engagements internationaux et remettent en cause l'ordre international ainsi que les arrangements en matière de sécurité et de désarmement.

Permettez-moi de mentionner quelques-uns de ces événements. Le conflit prolongé en Syrie et la menace posée par les organisations terroristes opérant sous le nom d'État islamique d'Iraq et du Levant ont entraîné une détérioration de l'environnement sécuritaire international. Non loin de la frontière polonaise se déroule un conflit qui se caractérise par la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale ukrainienne et l'annexion illégale de la Crimée par la Fédération de Russie, ainsi que par l'engagement constant du personnel militaire russe sur le sol ukrainien et le non-respect de l'accord de Minsk. Et récemment, il y a eu l'essai nucléaire mené par la Corée du Nord, qui constitue une menace pour la paix et la sécurité en Asie de l'Est.

Nos préoccupations à cet égard seront exprimées par le Représentant allemand au nom des États membres de l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement. À ce stade, j'aimerais souligner que la conduite de la Corée du Nord constitue un sérieux défi à l'engagement international en matière de désarmement nucléaire et de non-prolifération. Les conflits et les actes susmentionnés reposent la question de savoir quelle direction doit prendre le désarmement international. Ils ne servent ni la paix internationale, ni le droit.

La Conférence d'examen du TNP de 2015, ainsi que les âpres discussions à la Première Commission de l'Assemblée générale, nous ont montré à quel point il était important et difficile de réaliser des progrès substantiels dans le domaine du désarmement sans risquer de remettre en question la réalisation de l'objectif de désarmement nucléaire et de non-prolifération.

D'autre part, le récent accord sur le programme nucléaire iranien témoigne de ce que la société internationale est capable d'accomplir lorsqu'elle agit de bonne foi. Nous exprimons notre profond respect à tous les États et organisations non gouvernementales qui prennent l'initiative en matière de désarmement. Néanmoins, il importe de se rappeler que toute solution dans le domaine du désarmement doit être conforme à un environnement international de sécurité et à un contexte stratégique bien compris. Certains mécanismes doivent être adoptés et mis en œuvre dans un ordre logique afin d'ouvrir la voie à des progrès en matière de désarmement nucléaire.

Nous considérons qu'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles est la prochaine étape logique sur la voie du désarmement nucléaire. C'est aussi le point le plus mûr pour les négociations. Beaucoup de travail a déjà été accompli, notamment le rapport du

Groupe d'experts gouvernementaux, qui était géographiquement bien équilibré. Nous pouvons et devons tirer parti de ses conclusions et recommandations. Tout en admettant que les paramètres et les aspects techniques, les définitions, le système de vérification et les dispositions juridiques feront l'objet de négociations, nous devons commencer à en discuter.

Des résultats concrets ne peuvent être atteints du jour au lendemain. Il faudra de longues négociations et une patience stratégique de notre part à tous, mais cette patience s'épuise un peu plus chaque jour que cette instance passe à débattre des procédures et non du fond. Il est donc grand temps que la Conférence du désarmement se réveille. Je peux vous assurer qu'en tant que l'un des six Présidents de la session de cette année, la Pologne fera tout son possible pour revitaliser cet organe. Nous espérons qu'ensemble, nous pourrions sortir de l'impasse et poursuivre les discussions de fond sur toutes les questions inscrites à notre ordre du jour.

La Pologne ne ménagera aucun effort pour atteindre cet objectif. Je vous invite tous à œuvrer pour accomplir ces progrès et réaliser cette percée historique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Pologne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Finlande, l'Ambassadrice Päivi Kairamo.

M^{me} Kairamo (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous souhaite beaucoup de succès dans cette tâche importante et vous pouvez compter sur le plein appui de ma délégation. Je saisis également cette occasion pour remercier le Haut-Représentant de nous avoir présenté aujourd'hui le message du Secrétaire général et l'appel urgent lancé à cette Conférence pour qu'elle entame les négociations que nous n'avons que trop attendues. Comme cela a déjà été souligné à juste titre, la Conférence est inactive depuis bien trop longtemps.

La Finlande considère que la Conférence est une instance unique de négociation sur le désarmement, qui porte une responsabilité particulière non seulement dans le domaine du désarmement, mais aussi sur le plan plus large de paix et de la sécurité mondiales. La Finlande condamne donc fermement l'essai nucléaire explosif auquel la République populaire démocratique de Corée a annoncé avoir procédé. Il s'agit de la part de ce pays d'une violation de ses obligations internationales, et notamment de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'agit en outre d'une nouvelle violation majeure par la République populaire démocratique de Corée de ses obligations au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, du régime international de non-prolifération et du moratoire sur les essais nucléaires. La Finlande exhorte la Corée du Nord à s'abstenir de tout nouvel acte qui compromettent la stabilité et la sécurité de la péninsule coréenne. La Corée du Nord doit se conformer pleinement à ses obligations internationales et abandonner son programme nucléaire. La Finlande demande instamment à la Corée du Nord de renouer un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des Pourparlers à six visant à dénucléariser la péninsule coréenne de manière pacifique.

Permettez-moi de souligner une avancée récente dans le domaine de la non-prolifération. La Finlande se félicite de l'annonce du « jour de la mise en application », le 16 janvier, dans le cadre du Plan d'action global conjoint. Il s'agit là d'une réalisation majeure qui souligne l'importance d'un multilatéralisme et d'une coopération internationale efficaces. La Finlande souligne que la pleine mise en œuvre du Plan d'action est essentielle pour instaurer la confiance de la communauté internationale dans le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien.

Il est plus qu'urgent que nous examinions tous les moyens qui pourraient permettre à la Conférence de reprendre ses travaux de fond. Un programme de travail équilibré et global, avec pour mandat de négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, serait notre priorité. Nous devons continuer à chercher des solutions pour atteindre cet objectif. La Finlande se félicite du rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur ce sujet et espère que ses éléments pourront être utilisés dans les travaux de la Conférence. Nous

saluons également les efforts visant à faire avancer les discussions sur un tel traité au sein de la Conférence et encourageons les autres membres à agir dans ce sens.

Nous appuyons également toute autre initiative visant à rapprocher les points de vue et à explorer tous les moyens possibles de réfléchir autour du programme de travail, en vue de parvenir à un consensus qui permettrait d'entamer des travaux de fond.

Monsieur le Président, nous sommes prêts à appuyer vos efforts et poursuivrons les consultations sous quelque forme que ce soit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Finlande de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Maroc, l'Ambassadeur Auajjar.

M. Auajjar (Maroc) : Merci, Monsieur le Président. C'est pour ma délégation un grand plaisir et un grand honneur de voir un grand pays frère leader de notre continent accéder à la présidence de la Conférence du désarmement. Le Royaume du Maroc est confiant que votre longue expérience diplomatique et votre longue appréhension des questions de désarmement apporteront une impulsion certaine aux travaux de notre Conférence.

Il m'est agréable de saisir cette opportunité pour vous féliciter pour le processus de consultation que vous avez déjà entamé et vous assurer du plein soutien de ma délégation dans la conduite de votre tâche. Notre gratitude va également au Haut-Représentant pour les affaires de désarmement, M. Kim Won-soo, dont la participation parmi nous aujourd'hui témoigne de l'importance qu'accorde personnellement le Secrétaire général de l'ONU à la question du désarmement. De même, je tiens à exprimer ma reconnaissance à M. Michael Møller, Représentant personnel du Secrétaire général et Secrétaire général de la Conférence du désarmement, ainsi qu'à tous les membres du secrétariat, pour leur précieux soutien. Je voudrais également adresser mes meilleurs vœux aux autres Présidents de la Conférence pour la session 2016, à savoir la Norvège, le Pakistan, le Pérou, la Pologne et la République de Corée et les assurer de notre plein soutien dans l'exercice de leur mandat.

Le Royaume du Maroc accorde une grande importance à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement. Toutefois, le blocage de cette instance et son incapacité à s'entendre sur un programme de travail équilibré et consensuel devant permettre la négociation d'instruments internationaux sur les questions de désarmement inscrite à l'ordre du jour demeurent une source de grande inquiétude pour ma délégation.

Comme vous le savez, le changement de l'environnement stratégique mondial, la prolifération du terrorisme ainsi que la menace causée par les armes de destruction massive doivent nous inciter à redoubler d'efforts en vue d'avancer sur la question de la non-prolifération, de la maîtrise des armements et de l'agenda du désarmement. En effet, dans un monde globalisé, la sécurité d'un pays et d'une région demeure intimement liée, plus que jamais, à celle du reste du monde. D'où la nécessité pour la Conférence du désarmement d'adopter une approche intégrée et pragmatique en vue de se pencher sur les thématiques d'actualité internationale qui requièrent d'elle un devoir de négociation. Ainsi, pour que la Conférence du désarmement préserve son rôle de premier plan dans le domaine de la sécurité internationale et de la non-prolifération des armes de destruction massive, il nous faudra travailler ensemble de manière pratique et coordonnée. C'est dans cet esprit que ma délégation estime qu'il est temps de mettre tout en œuvre pour œuvrer collectivement à rétablir la Conférence du désarmement, qui risque de devenir obsolète dans son rôle d'unique instance de négociation multilatérale d'instruments du désarmement.

Cela ne peut toutefois se matérialiser sans la manifestation expresse d'une réelle volonté politique de faire sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis vingt ans, et de rechercher des solutions de compromis devant permettre de conserver à la Conférence toute sa pertinence et de préserver l'esprit de son mandat. C'est pourquoi la délégation du Maroc souhaite vivement que les membres de la Conférence parviennent à dépasser leurs positions préétablies et s'entendent rapidement sur un programme de travail, pour aider à venir à bout du blocage des travaux de cette instance et lui permettre d'assumer de nouveau son mandat en tant qu'unique instance de négociation multilatérale en matière de désarmement.

Le Royaume du Maroc, qui a adhéré à l'ensemble des traités multilatéraux relatifs aux armes de destruction massive et qui demeure engagé en faveur d'un désarmement général et complet, particulièrement en matière nucléaire, estime que notre sécurité collective demeure tributaire de la renonciation à la prolifération et de l'engagement en faveur du désarmement. Nous sommes convaincus que la possession d'armes nucléaires et de toutes les armes de destruction massive ne constitue pas une garantie de sécurité et de stabilité effectives sur les plans régional et international, mais *a contrario* expose au risque réel qu'elle s'étende et tombe entre les mains d'acteurs non étatiques bellicistes, en dehors de tout contrôle. C'est dans cet esprit que nous devons travailler main dans la main en vue de réaliser des avancées réelles en matière de désarmement et d'aller au-delà des discours convenus et des positions préétablies.

Le Royaume du Maroc, qui soutient la mise en place de zones dénucléarisées en vue de mettre le monde à l'abri du risque nucléaire, regrette que la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui s'est tenue à New York en mai 2015, n'ait pu prendre de décision quant à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, en application de la résolution de 1995. Ma délégation estime que l'organisation d'une telle conférence internationale sur cette question pourrait représenter une occasion historique d'enclencher un processus destiné à débarrasser la région des armes de destruction massive et renforcer la sécurité internationale. De même, elle serait de nature à créer un climat de confiance entre les pays de la région et ouvrirait de nouvelles opportunités de coopération et de coexistence qui pourraient être bénéfiques à tous les pays de la région. Je tiens à cet égard à réaffirmer l'appui constant de ma délégation en faveur de la mise en place d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, ainsi que son soutien à toutes les initiatives visant à faciliter la mise en œuvre de la résolution 1995 sur le Moyen-Orient.

Le Royaume du Maroc demeure convaincu que l'approche multilatérale et la coopération internationale constituent la réponse efficace à tous les défis globaux en général, et à la menace du terrorisme nucléaire en particulier. Depuis le lancement de l'Initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire en 2006, le Maroc a toujours adopté une approche proactive, et participe activement à tous les efforts internationaux de promotion de la cause de désarmement et à la lutte contre le terrorisme nucléaire. C'est dans ce cadre que le Royaume du Maroc et l'Espagne ont organisé du 27 au 29 octobre 2015 à Madrid, en coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), un exercice conjoint portant le nom de « Gate to Africa », sur la sécurité du transport, par voie maritime, d'une source radioactive, du port d'Algesiras, en Espagne, à celui de Tanger-Med, au Maroc. Cet exercice, le premier exercice du genre mené avec l'AIEA dans le domaine du transport des sources radioactives, s'assigne pour objectifs d'évaluer et d'améliorer les capacités en matière de coordination, de concertation, de gestion de crise et d'organisation de réponse à une situation d'urgence radiologique déclenchée par un acte criminel ou terroriste. L'exercice « Gate to Africa », qui a connu la participation d'une soixantaine d'observateurs des États membres de l'AIEA, constitue une contribution substantielle au renforcement du régime international de sécurité nucléaire, ainsi qu'aux travaux du quatrième Sommet sur la sécurité nucléaire qui aura lieu à Washington, en mars-avril 2016.

Je ne saurais conclure mon intervention sans réitérer le souhait ardent du Maroc de voir la Conférence du désarmement s'engager dès le début de sa session 2016 dans les travaux de fond et répondre aux attentes de la communauté internationale. Il y va de sa crédibilité et de sa pertinence, voire de sa survie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Maroc de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Espagne, l'Ambassadeur Julio Herráiz España.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je suis très heureux de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein soutien de ma délégation. Je tiens également à dire que l'Espagne souscrit pleinement à la déclaration que l'Union européenne fera par la suite.

Alors que la Conférence entame sa nouvelle session cette année, elle doit à nouveau relever le défi de savoir comment sortir de l'impasse prolongée dans laquelle se trouvent ses négociations. Nous tous ici présents avons le devoir de faire un effort particulier et d'adopter une attitude constructive qui nous permettra de surmonter cet obstacle. Cette année encore, nous avons entendu des conseils et des consignes du Secrétaire général de l'ONU nous exhortant à y parvenir. Face à cette urgente nécessité d'agir, il ne faut pas se laisser aller à l'abandon ou au scepticisme.

Nous sommes convaincus que le contexte stratégique et sécuritaire complexe du monde d'aujourd'hui a tout à gagner d'une instance telle que la Conférence, au sein de laquelle les différents points de vue peuvent continuer à être discutés, renforçant ainsi la transparence et la confiance mutuelle en vue du désarmement. Bien que nous soyons pleinement conscients que la Conférence a clairement pour mandat de négocier des traités multilatéraux sur le désarmement et non pas simplement d'accueillir des débats, nous ne devons pas oublier l'importance d'un dialogue formel permanent pour surmonter la méfiance et les obstacles éventuels.

Nous devons poursuivre nos efforts en vue d'adopter un programme de travail, en avançant patiemment et de manière réaliste afin de recenser les points les plus mûrs pour faire progresser les négociations. Ma délégation estime que l'un des moyens d'y parvenir serait de créer un nouveau groupe de travail informel chargé d'élaborer un programme de travail et de faire avancer les travaux de la session de 2015.

Nous estimons également qu'il est souhaitable – compte tenu de l'importance du dialogue, comme nous venons de le mentionner – de poursuivre les discussions informelles sur les principaux points de l'ordre du jour et de créer un groupe informel chargé d'améliorer les méthodes de travail de la Conférence, tout en continuant de respecter pleinement la règle du consensus. Il serait également important de prendre des initiatives pour augmenter le nombre de membres de la Conférence dans une mesure raisonnable et de convenir de principes permettant à la société civile de participer davantage à nos travaux.

Ma délégation est d'avis que la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires est actuellement l'option la plus mûre, sur les plans technique et politique, pour parvenir à un consensus sur la base duquel la Conférence pourrait assumer son rôle dans le cadre du désarmement. La Conférence dispose déjà d'un large éventail de documents de travail, de projets, de propositions et de rapports décrivant les différentes modalités et formats d'un éventuel traité sur les matières fissiles.

L'Espagne appuie toutes les initiatives qui, de manière constructive et souple, pourraient offrir une approche nouvelle et plus créative pour parvenir à un consensus et permettre ainsi de réels progrès sur cette question. À cet égard, nous sommes conscients que d'autres initiatives multilatérales se préparent à aborder, en 2016, certaines questions fondamentales concernant le désarmement nucléaire, y compris d'éventuels instruments juridiques.

Ma délégation tient à souligner qu'il importe de travailler sur la base du consensus dans toutes les discussions et tous les travaux relatifs à des questions aussi délicates dans la sphère internationale, car cela offre des garanties réalistes d'une mise en œuvre efficace dans la quête d'un monde plus sûr et plus stable.

Nous réaffirmons notre ferme conviction que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et la mise en œuvre équilibrée de ses trois piliers constituent le fondement d'un régime multilatéral qui favorise la stabilité, la sécurité et la paix internationales. Nous devons redoubler d'efforts pour honorer tous les engagements pris lors des différentes conférences d'examen du TNP, en particulier ceux contenus dans le plan d'action 2010.

Notre objectif ultime est l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires grâce à un ensemble de mesures de désarmement larges, pragmatiques et progressives. Je voudrais également réitérer notre vif souhait de voir prochainement une conférence consacrée à la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient.

Nous nous félicitons de l'accord historique conclu en juillet dernier sur la situation nucléaire en Iran et de l'organisation d'un « jour de la mise en application », le 16 janvier de cette année, dans le cadre du Plan d'action global conjoint. Avant cette date, l'Espagne avait présidé le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1737 (2006), qui a maintenant été dissous, et a été désignée comme facilitateur pour ce qui est du respect des fonctions confiées au Conseil de sécurité en application de la résolution 2231 (2015).

L'Espagne réitère sa ferme condamnation de l'essai nucléaire effectué par la Corée du Nord le 6 janvier de cette année, essai qui menace gravement la paix et la sécurité internationales et la stabilité de la péninsule coréenne et constitue une violation des résolutions du Conseil de sécurité. Mon pays, en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) concernant la République populaire démocratique de Corée, tient à exprimer sa ferme volonté de collaborer avec la communauté internationale pour répondre résolument à cette violation inacceptable des résolutions du Conseil de sécurité.

Nous tenons en outre à réaffirmer l'importance d'une entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et appelons tous les États à le ratifier, en particulier ceux dont la liste figure à l'annexe 2 du Traité.

Pour terminer, Monsieur le Président, j'aimerais remercier l'Ambassadeur du Maroc d'avoir mentionné l'important exercice récemment mené conjointement avec l'Espagne dans les eaux du détroit de Gibraltar. Conformément à son engagement en faveur du désarmement et de la non-prolifération et en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004), l'Espagne poursuivra en 2016 l'examen approfondi de l'application de ladite résolution afin de renforcer son efficacité dans la prévention de la prolifération des armes de destruction massive.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Espagne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Australie, l'Ambassadeur John Quinn.

M. Quinn (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de la manière proactive et novatrice dont vous dirigez votre présidence. Votre accession à ce poste est particulièrement réjouissante compte tenu de l'engagement important de votre pays dans le domaine du désarmement, notamment en tant que membre de l'Initiative interrégionale pour la non-prolifération et le désarmement. Vous pouvez être assuré de mon soutien et de celui de ma délégation alors que nous nous efforçons de remettre la Conférence sur les rails.

J'aimerais également saluer l'engagement personnel constant du Haut-Représentant par intérim pour les affaires de désarmement, M. Kim Won-soo, ainsi que du Secrétaire général de la Conférence, M. Michael Møller, à faire progresser la Conférence, et le travail précieux de leur équipe très compétente au sein du secrétariat. Nous leur souhaitons bonne chance en 2016 et leur offrons tout notre soutien dans leurs rôles importants.

Bien entendu, je tiens également à saluer mes collègues ambassadeurs et autres délégués, notamment les nouveaux venus qui participeront à la Conférence pour la première fois. L'une des caractéristiques de la Conférence est notre capacité à travailler de manière aussi collégiale et constructive, même lorsque nous avons des divergences. Ces divergences sont normales, car l'ordre du jour de la Conférence engage nos perspectives et nos intérêts respectifs en matière de sécurité nationale.

L'Australie est déterminée à voir la Conférence du désarmement reprendre ses travaux et s'acquitter de son mandat de négociation de traités multilatéraux sur le désarmement. C'est pour cette raison que nous continuerons d'appuyer les efforts déployés pour adopter et mettre en œuvre un programme de travail utile et équilibré. Nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec vous, Monsieur le Président, dans cette entreprise, mais aussi avec les autres présidents de la session de cette année – Norvège, Pakistan, Pérou, Pologne et République de Corée – et avec l'ensemble des membres de la Conférence.

De notre point de vue, il est essentiel de veiller à ce que les travaux de la Conférence restent pertinents au regard des possibilités et des défis actuels en matière de sécurité internationale. Dans ce contexte, j'aimerais souligner que le Gouvernement australien condamne fermement l'essai nucléaire mené par la République populaire démocratique de Corée le 6 janvier, en violation directe de quatre résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le 10 janvier, la Ministre australienne des affaires étrangères, Julie Bishop, s'est jointe à ses homologues du Mexique, de l'Indonésie, de la République de Corée et de la Turquie (le Groupe MIKTA) pour publier une déclaration commune à ce sujet. Le texte intégral de cette déclaration figurera dans la version officielle de mon intervention d'aujourd'hui. L'Australie s'est également jointe aux autres États membres de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement dans une déclaration commune du même ordre.

La République populaire démocratique de Corée doit prendre conscience que la communauté internationale est unie dans son opposition à un tel comportement et considère ces essais nucléaires comme une menace directe envers les normes internationales essentielles en matière de désarmement et de non-prolifération. Pour être clair, nous considérons que l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée ne porte pas seulement atteinte au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais constitue aussi un défi direct à la norme internationale cruciale contre les essais créée par le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et renforcée par diverses mesures prises en vertu de cet instrument clef.

En même temps, nous ne devons pas non plus nous fermer aux possibilités qui se présentent à l'extérieur de cette enceinte. La mise en œuvre récente de l'accord sur le Plan d'action global conjoint avec l'Iran est un exemple louable d'une diplomatie qui contribue de manière significative à faire du monde un endroit plus pacifique et plus sûr.

Nous aimerions faire entrer cet esprit d'entente et de compromis dans la salle de la Conférence afin de nous permettre de reprendre le mandat pour lequel la Conférence a été créée.

Nous ne sommes que trop conscients des problèmes auxquels la Conférence a dû faire face dans ses tentatives d'adoption et de mise en œuvre d'un programme de travail. C'est une évidence, l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence est une conséquence des réalités politiques et sécuritaires extérieures à cette Assemblée.

Il ne fait aucun doute que l'avenir de la Conférence reste en jeu, en particulier dans le contexte d'autres discussions qui se dérouleront en dehors de cette salle, notamment le prochain Groupe de travail à composition non limitée. Le message annuel du Secrétaire général de l'ONU, qui nous a été communiqué aujourd'hui, doit nous rappeler à la réalité. Comme le Secrétaire général l'a noté dans son allocution, présentée par le Haut-Représentant par intérim, M. Kim, sans mesures concrètes pour sortir de l'impasse, cette Conférence risque d'être complètement marginalisée.

Permettez-moi d'aborder un aspect prioritaire de l'ordre du jour de la Conférence. L'Australie plaide depuis longtemps pour que la Conférence mette l'accent dans les plus brefs délais sur un traité interdisant la production de matières fissiles. Pour l'Australie, il s'agit là de la prochaine étape logique du processus de désarmement nucléaire. Les matières fissiles sont la matière première des armes nucléaires. L'arrêt de la production de matières fissiles à des fins de fabrication d'armes nucléaires est fondamental pour la maîtrise des armements nucléaires. Nous ne pourrions jamais atteindre notre objectif commun d'un monde exempt d'armes nucléaires – et nous ne pourrions pas pérenniser un tel monde – sans avoir négocié de contrôles stricts concernant la production de matières fissiles.

J'ai eu le privilège de faire partie du Groupe d'experts gouvernementaux sur les matières fissiles en 2014 et 2015. Le rapport consensuel du Groupe reflétait fidèlement les discussions intensives, concrètes et productives qui ont eu lieu sous la direction compétente de l'Ambassadrice du Canada auprès de la Conférence de l'époque, M^{me} Elissa Golberg. Il est clairement ressorti de nos discussions qu'il n'existait aucun obstacle technique empêchant la Conférence d'entamer sans délai des négociations sur un traité sur les matières fissiles. La Conférence a donc une occasion importante à saisir : maintenir cet élan et entamer sans plus tarder les négociations en vue d'un tel traité.

À cet égard, nous encourageons toute nouvelle approche qui permettrait d'engager ces négociations en contournant les obstacles actuels. S'il est possible de trouver un moyen qui ne porte atteinte à la position nationale d'aucun pays tout en nous éloignant de la polarisation qui a émergé autour de l'utilisation du terme « mandat Shannon », nous aimerions explorer une telle option. Nous encourageons toutes les délégations à considérer cela comme une occasion historique pour nous de repartir de là où nous en étions restés, avec le document CD/1864, en 2009.

Pour conclure, permettez-moi de souligner que si nous ne saisissons pas cette occasion, comme l'a fait observer le Secrétaire général, la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance permanente de négociation pour le désarmement multilatéral sera encore plus marginalisée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Australie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant du Japon, l'Ambassadeur Toshio Sano.

M. Sano (Japon) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Emuze, pour votre accession à la première présidence de la Conférence du désarmement au cours de sa session de 2016 ; je vous assure du plein appui de ma délégation dans vos fonctions à la tête de la Conférence. Je voudrais aussi remercier M. Kim Won-soo, Haut-Représentant par intérim pour les affaires de désarmement, des remarques importantes dont il nous a fait part au nom du Secrétaire général de l'ONU. Nous félicitons également M. Michael Møller, Secrétaire général de la Conférence du désarmement, et son équipe pour leur appui à la Conférence.

Tout d'abord, je voudrais m'associer à la déclaration conjointe de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement, qui a déjà été distribuée et sera présentée plus tard par l'Ambassadeur d'Allemagne, concernant l'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée le 6 janvier. L'Agence météorologique japonaise a détecté des ondes sismiques provenant de la République populaire démocratique de Corée avec un profil d'onde différent de celui des séismes naturels. La République populaire démocratique de Corée a ensuite annoncé qu'elle avait effectué ce qu'elle prétendait être un test de la bombe à hydrogène. Après avoir examiné ces faits dans leur ensemble, le Gouvernement japonais est parvenu à la conclusion que la République populaire démocratique de Corée avait procédé à son quatrième essai nucléaire, malgré les appels répétés de la communauté internationale l'exhortant à se conformer pleinement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

Cet essai nucléaire est totalement inacceptable pour le Japon, car il constitue une grave menace pour la sécurité de mon pays et compromet gravement la paix et la sécurité de l'Asie du Nord-Est ainsi que la sécurité de la communauté internationale, lorsqu'on sait que la République populaire démocratique de Corée renforce ses capacités de missiles balistiques.

Cet essai nucléaire constitue une violation manifeste des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il constitue en outre un grave défi non seulement pour le régime international de désarmement et de non-prolifération axé sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais aussi pour les mesures visant à accélérer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Il viole également la Déclaration de Pyongyang signée par le Japon et la République populaire démocratique de Corée, ainsi que la Déclaration conjointe des Pourparlers à six de septembre 2005, et va à l'encontre des efforts déployés pour résoudre diverses questions par le dialogue. Dès lors, le Japon proteste vivement contre la République populaire démocratique de Corée et condamne fermement son essai nucléaire. Le Japon demande une nouvelle fois instamment à la République populaire démocratique de Corée d'appliquer immédiatement et intégralement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En ce qui concerne la session de cette année de la Conférence, les États membres doivent prendre conscience qu'il est urgent d'avancer et de mettre fin à près de deux décennies d'impasse. Cette année, le Groupe de travail à composition non limitée créé par la résolution 70/33 de l'Assemblée générale tiendra plusieurs réunions à Genève. C'est un signal d'alarme envoyé par la communauté internationale, qui nous rappelle que la Conférence doit s'acquitter de son mandat et ne peut plus continuer comme si de rien n'était.

Dans ce contexte, le Japon estime que les membres de la Conférence, poussés par ce sens de l'urgence, doivent redoubler d'efforts mais doivent aussi prévoir suffisamment de temps pour se mettre d'accord sans tarder sur un programme de travail. Chaque thème central de la Conférence a son propre rôle et sa propre valeur. Nous sommes d'avis que la Conférence doit immédiatement entamer des négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles visant à en limiter les quantités en interdisant la production de matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires. Un tel traité est la prochaine étape vers l'édification d'un monde exempt d'armes nucléaires.

En conclusion, le Japon est pleinement déterminé à parvenir à l'élimination totale des armes nucléaires et, dans cette perspective, nous avons l'intention de continuer à promouvoir régulièrement des mesures concrètes et efficaces. Nous nous réjouissons de travailler avec vous tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Japon de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la France, l'Ambassadrice Alice Guitton.

M^{me} Guitton (France) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter chaleureusement pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous présenter tous mes meilleurs vœux de plein succès dans l'exercice de votre mission. Soyez assuré du plein soutien de ma délégation dans cette perspective.

Monsieur le Président, Monsieur le Haut-Représentant, l'année 2015 s'est achevée sur un bilan très contrasté. C'est un fait, l'environnement stratégique et de sécurité dans lequel doivent continuer à s'inscrire nos efforts en faveur du désarmement est aujourd'hui plus imprévisible et complexe. Aussi la détermination de la France à faire face aux multiples menaces qui nous entourent et à contribuer au règlement des crises qui, de plus en plus, nous touchent tous, reste entière.

Seuls des efforts cohérents pour dissiper les tensions internationales, pour garantir un respect sans faille du droit international, et pour faire prévaloir la nécessité du dialogue et de la coopération à tous les niveaux, bilatéral, régional et multilatéral, permettront de crédibiliser nos ambitions communes en matière de désarmement. Telles sont, de notre point de vue, les conditions indispensables à l'avènement d'un monde plus sûr pour tous. Et tel doit être aussi le socle commun de tous les efforts que nous engagerons ensemble cette année pour surmonter les divisions et les blocages qui ont trop duré dans les différentes enceintes du désarmement.

Monsieur le Président, de tels progrès sont possibles. Et s'il est hautement regrettable que l'année 2015 ait été marquée par l'issue non heureuse de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, celle-ci a aussi permis plusieurs avancées sensibles. L'Accord des Six avec l'Iran, conclu le 14 juillet 2015, représente un progrès déterminant en faveur d'un rétablissement progressif de la confiance de la communauté internationale dans le programme nucléaire iranien. La France salue le début de la pleine mise en œuvre de l'accord nucléaire avec l'Iran vérifiée par l'AIEA. C'est par sa position de fermeté constructive que la France s'est engagée fortement à contribuer à la conclusion de cet accord et qu'elle demeurera vigilante dans son strict respect et sa mise en œuvre.

L'année 2015 a également été marquée par l'adoption de la résolution 2235 du Conseil de sécurité établissant un mécanisme d'enquête sur les responsabilités quant à l'emploi d'armes chimiques en Syrie, ainsi que par la résolution 2254 établissant une feuille de route pour le règlement du conflit en Syrie. Mais la situation demeure préoccupante. En dépit des condamnations de la communauté internationale et de la destruction du programme chimique déclarée par Damas, des attaques chimiques se sont poursuivies en 2014 et 2015, de manière répétée. Il revient à présent au mécanisme d'investigation et d'attribution d'identifier les responsables pour que toute la lumière soit faite sur les attaques chimiques en Syrie afin qu'un terme définitif y soit mis et que les responsables rendent des comptes. Un démantèlement mené à son terme est le meilleur moyen d'empêcher la réémergence du programme chimique de Damas.

Sur un autre plan, et sans être exhaustive, je souhaiterais également relever le succès important pour la France de la première Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes, tenue à Cancún, ou encore l'intérêt croissant manifesté par de nombreuses délégations en vue de faire avancer la réflexion sur les systèmes d'armes létaux autonomes. Soyez assurés de la parfaite volonté de ma délégation de persévérer sur ces voies prometteuses.

Monsieur le Président, malgré un contexte stratégique tendu, nous devons nous tenir prêts à relever les nombreux défis qui nous attendent cette année. Le début de l'année 2016 nous a montré toute l'importance qu'il y a à rester ferme et vigilant face au risque de prolifération nucléaire. L'essai nucléaire effectué par la Corée du Nord le 6 janvier dernier a été mené en complète violation des multiples résolutions successives du Conseil de sécurité. La France condamne dans les termes les plus fermes cet essai et exhorte la Corée du Nord à se conformer sans délai à ses obligations internationales, ainsi qu'à procéder au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaires et balistiques. Nous appelons également la Corée du Nord à s'abstenir sans condition de tout geste risquant d'accroître davantage la tension dans la péninsule coréenne, et de porter atteinte à la paix et la sécurité internationales.

S'agissant à présent du désarmement nucléaire, nous n'avons rien à gagner à une polarisation plus aiguë chaque année des débats, ni au contournement des instances de désarmement. Pour progresser sur la voie d'un monde plus sûr pour tous et créer les conditions d'un monde sans arme nucléaire, nous devons au contraire consentir un réel effort pour travailler ensemble dans un esprit de responsabilité partagée et en tenant compte des préoccupations de chacun. Aussi la France est-elle convaincue que la Conférence du désarmement, seule instance multilatérale chargée de la négociation des traités de désarmement à vocation universelle, reste aussi parfaitement légitime pour servir de cadre à de telles avancées substantielles et pragmatiques. À ce titre, l'entrée en vigueur du Traité pour l'interdiction complète des essais nucléaires et le lancement de la négociation du traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient, demeurent les deux premières priorités constantes de la France. Aussi c'est bien pour contribuer à la concrétisation de ces nouvelles étapes que mon pays s'est pleinement impliqué en 2015 dans les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur le FMCT, qu'il s'est félicité de l'adoption du rapport par consensus et qu'il a présenté à ses partenaires un projet de traité.

Nous souhaitons que les travaux qui s'ouvrent à la Conférence du désarmement aujourd'hui permettent de confirmer l'élan créé par ces contributions importantes. Conformément au plan d'action adopté par la Conférence d'examen du TNP en 2010, la négociation d'un FMCT représente en effet la prochaine étape logique sur la voie du désarmement nucléaire. Aussi nous devons tout mettre en œuvre pour préserver cette ambition. Les discussions techniques qui se sont poursuivies ici même à la Conférence du désarmement, dans le cadre du calendrier d'activités, en 2015, sont d'ailleurs venues confirmer la maturité d'un tel projet de traité.

À présent, dans le domaine conventionnel, la Convention sur certaines armes classiques pourrait décider des prochaines étapes pour progresser dans nos discussions sur les systèmes d'armes létaux autonomes, initiées en 2013 à l'initiative de la France. Nous estimons aussi qu'un chantier important doit également s'ouvrir sur la question des engins explosifs improvisés, qui emportent chaque année de trop nombreuses victimes. 2016 sera aussi une année importante pour la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes, qui constitue un partenariat de responsabilité unique entre exportateurs et importateurs. Fidèle à ses engagements initiaux, la France continuera à réagir résolument en faveur de l'universalisation et de la pleine mise en œuvre de cet instrument international, qui reste l'un des succès majeurs de ces dernières années.

De la même manière, que ce soit dans le cadre de la sixième Réunion biennale des États, dans celui de l'Instrument de traçage et de marquage ou dans d'autres enceintes, nous estimons que de nouvelles marges de progrès devront être recherchées pour renforcer la lutte contre le trafic illicite des armes à petit calibre et des armes légères, et notamment contre les risques de dissémination vers les groupes terroristes.

Enfin se tiendra en 2016 la Conférence d'examen de la Convention d'interdiction des armes biologiques. Cette échéance est pour ma délégation une échéance cruciale à laquelle nous devons nous préparer activement. Nous devons notamment renforcer la mise en œuvre de l'article VII ou encore les actions liées à la science et la technologie, sans s'interdire par ailleurs de promouvoir des pistes de travail innovantes telles que l'examen par les pairs proposé par mon pays.

Un mot important également concernant l'espace extra-atmosphérique. Celui-ci, on le sait, représente un défi d'avenir majeur. Aussi, nous estimons qu'il nous faut en priorité cibler la mise en place de mesures de confiance et de transparence crédibles et efficaces afin de préserver l'utilisation pacifique de l'espace pour le bien de tous.

Monsieur le Président, vous allez avoir la difficile tâche de préparer et de nous proposer un programme de travail. Je sais que vous ne ménagerez pas vos efforts dans cet exercice complexe afin de sortir la Conférence de la situation dans laquelle elle se trouve depuis trop longtemps. Plus que jamais il y a urgence à ce que cette Conférence renoue avec son mandat initial, en tenant compte des avancées et des acquis enregistrés ces dernières années. La Conférence du désarmement a poursuivi ses travaux en 2015 dans le cadre du groupe de travail informel ainsi que dans celui du calendrier d'activités. Ces travaux et discussions ont apporté une contribution significative sur laquelle il doit être possible de s'appuyer pour progresser de manière réaliste et innovante en 2016.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la France de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Allemagne, l'Ambassadeur Michael Biontino.

M. Biontino (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de vous présenter une déclaration conjointe de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement : Allemagne, Australie, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Japon, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Philippines, Pologne et Turquie.

L'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement condamne fermement l'essai nucléaire mené par la Corée du Nord le 6 janvier 2016.

Cet essai constitue une violation manifeste des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et de la Déclaration commune des Pourparlers à six, et représente un grave défi pour le régime international de désarmement et de non-prolifération axé sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Il constitue également un nouveau rappel de l'urgence qu'il y a à renforcer encore le cadre international du désarmement et de la non-prolifération des armes nucléaires, y compris l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et la mise en œuvre effective du TNP en tant que pierre angulaire du régime mondial de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

Cet essai nucléaire porte gravement atteinte à la paix et à la sécurité de l'Asie du Nord-Est et de la communauté internationale, compte tenu en particulier des efforts déployés par la Corée du Nord pour renforcer ses capacités de missiles balistiques, qui pourraient servir de vecteurs d'armes de destruction massive.

Comme l'Initiative l'a fait à maintes reprises dans le passé, nous demandons instamment à la Corée du Nord de s'abstenir de poser d'autres actes provocateurs, notamment des essais nucléaires ou des tirs de missiles balistiques. L'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement exhorte la Corée du Nord à s'acquitter pleinement des obligations qui lui incombent en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et des engagements qu'elle a pris dans la Déclaration commune des Pourparlers à six, à revenir au respect de l'accord de garanties qu'elle a signé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et du TNP, à abandonner tous les programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible et à cesser immédiatement toute activité nucléaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Italie, l'Ambassadeur Vinicio Mati.

M. Mati (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la session de 2016 de la Conférence du désarmement. Je tiens à vous assurer du plein appui et de la pleine coopération de ma délégation pour une participation productive aux travaux de cette année. Je voudrais également remercier le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement d'avoir transmis le message du Secrétaire général de l'ONU et de sa déclaration, dont nous nous félicitons vivement.

L'Italie est fermement convaincue que le multilatéralisme et la coopération internationale sont essentiels pour obtenir des résultats réels et durables en matière de désarmement et de non-prolifération. L'année 2015 a été marquée par deux grands succès dans ce domaine : l'accord sur le Plan d'action global conjoint entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la Chine, la Fédération de Russie et les États-Unis (E3+3) et l'Iran, avec son « jour de la mise en application » du 16 janvier 2016, et la conclusion favorable de la première Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes.

Ces deux réalisations montrent que le multilatéralisme et la coopération internationale ont un rôle important à jouer dans le désarmement et la non-prolifération. Dans cette optique, l'Italie continuera de participer activement aux travaux de toutes les instances compétentes, en particulier l'ONU et la Conférence du désarmement.

La Conférence a été créée en tant qu'unique organe multilatéral chargé de négocier des traités de désarmement et, dans le passé, elle a joué ce rôle avec brio, ses travaux ayant conduit à l'adoption d'instruments juridiquement contraignants essentiels à la préservation de la paix et de la sécurité internationales.

Aujourd'hui, cela fait presque vingt ans que la Conférence est dans l'impasse et, de plus en plus, les négociations sur le désarmement se passent ailleurs ; nous craignons donc que l'utilité de la Conférence soit compromise. À notre avis, la Conférence demeure une pierre angulaire du dispositif multilatéral de désarmement : il reste donc primordial qu'elle conserve son rôle de premier plan dans la promotion de négociations de fond sur le désarmement et la non-prolifération et sorte de l'impasse.

L'année dernière, la Conférence ne s'est pas mise d'accord sur un mandat de négociation. Néanmoins, nos activités ont été intenses et, à notre avis, très utiles, et nous comptons bien continuer à nous concentrer sur ces éléments positifs durant la session qui commence.

Nous continuons d'appuyer les efforts déployés pour parvenir à un accord sur un programme de travail. Nous estimons que les travaux menés sur cette question en 2015 sont précieux et qu'il convient de poursuivre sur cette voie au cours de la présente session. À cet égard, je voudrais à nouveau remercier l'Ambassadrice de Finlande, M^{me} Kairamo, pour les efforts qu'elle a déployés en vue de mener la Conférence à un consensus sur cette question.

L'Italie n'a cessé d'exprimer son ferme appui à l'objectif du désarmement et de la non-prolifération nucléaires. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) demeure la pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération et le fondement essentiel du processus de désarmement nucléaire.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'essai nucléaire récemment annoncé par la République populaire démocratique de Corée. Cet essai constitue une violation grave de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, des obligations incombant à la Corée du Nord en vertu du TNP et de la norme internationale de facto d'un moratoire sur les essais nucléaires. La République populaire démocratique de Corée devrait revenir rapidement aux garanties du TNP et de l'Agence internationale de l'énergie atomique et abandonner de manière complète, vérifiable et irréversible toutes les armes et tous les programmes nucléaires ainsi que les autres programmes d'armes de destruction massive et de missiles balistiques existants.

La Conférence du désarmement a également un rôle de premier plan à jouer dans le désarmement et la non-prolifération nucléaires. À cet égard, l'ouverture rapide de négociations au sein de la Conférence sur un traité relatif aux matières fissiles est clairement notre priorité. Nous estimons que les discussions concrètes et constructives que nous avons eues l'année dernière sur cette question devraient être approfondies, et nous saluons toute approche créative et souple qui permettrait d'entamer les négociations sans conditions préalables.

Nous estimons également que le rapport 2015 du Groupe d'experts gouvernementaux continue d'apporter une contribution constructive au débat en cours et aux négociations futures. Fondé sur une approche impartiale, approfondie et ouverte, le rapport reflète les différentes positions qui ont été exprimées et présente toutes les options possibles, constituant ainsi une ressource utile et précieuse pour les négociateurs d'un futur traité.

Même si le désarmement nucléaire et les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles constituent pour nous une priorité, nous sommes prêts à entreprendre des travaux productifs sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. L'Italie est également disposée à poursuivre les discussions sur les méthodes de travail de la Conférence et à définir le cadre le plus approprié pour ce débat.

À cet égard, nous tenons à examiner les moyens par lesquels la Conférence pourrait utilement interagir davantage avec la société civile. Nous avons grandement apprécié la conférence sur le désarmement/forum de la société civile qui s'est tenue l'année dernière, et nous attendons avec impatience d'autres occasions similaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Italie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant des Pays-Bas, l'Ambassadeur Cor van der Kwast.

M. Van der Kwast (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la première présidence de la Conférence du désarmement cette année. Ayant moi-même présidé la Conférence l'année dernière, je suis pleinement conscient de la difficulté de la tâche qui vous attend. Permettez-moi de souligner que vous avez toute la confiance de ma délégation pour faire de votre présidence un succès. Nous vous soutiendrons de toutes les façons possibles.

Je voudrais également saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à la Conférence au Haut-Représentant, M. Kim, et le remercier du message qu'il a adressé aujourd'hui au nom du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon. En outre, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à Mary Soliman au sein de la famille du désarmement à Genève. Le poste de Chef du Bureau des affaires de désarmement est vacant depuis trop longtemps, bien que Marco Kalbusch et son équipe aient accompli un excellent travail au cours de l'année écoulée.

Nous considérons cette nouvelle année de la Conférence comme une chance et une occasion pour nous tous de ramener la Conférence à ce qu'elle est censée faire, c'est-à-dire négocier des traités de désarmement. De notre point de vue, la Conférence – avec toutes ses faiblesses – reste, à notre avis, le meilleur moyen de traiter toutes les questions inscrites à l'ordre du jour que nous venons d'adopter. Nous sommes fermement convaincus que nous ne devons pas abandonner et que nous devons continuer de rechercher le moyen d'aller ensemble de l'avant. Pour progresser, il faut de la vision, de la patience, de la persévérance et surtout, beaucoup de travail. Nous ne pouvons nous permettre d'attendre qu'une volonté politique se manifeste : nous devons aider à la créer.

La prise de conscience que quelque chose doit se produire semble prendre de l'ampleur. L'année dernière, nous avons eu une bonne discussion approfondie sur toutes les questions fondamentales. Sous la présidence finlandaise, le groupe de travail informel a produit un rapport, qui a été adopté par consensus, sur la marche à suivre pour la Conférence. Sous la présidence néerlandaise, nous avons également eu un débat franc et ouvert sur les voies possibles pour la Conférence, qui a débouché sur un certain nombre d'idées que nous avons résumées dans le document CD/2035.

Permettez-moi d'être clair : le mandat de la Conférence est en effet de négocier, et non de discuter. Mais en l'absence d'un accord sur la voie à suivre, nous estimons que les discussions constituent un moyen important de rechercher un terrain d'entente pour amener la Conférence au début éventuel des négociations.

Notre principale priorité demeure l'ouverture immédiate de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs. Les débats que nous avons eus à ce sujet l'année dernière, en particulier dans le cadre du Groupe d'experts gouvernementaux, ont montré une fois de

plus qu'il était mûr pour les négociations. Le Groupe a joué et joue toujours un rôle important dans notre compréhension de ce futur traité. Le rapport final du Groupe devrait nous permettre de poursuivre nos discussions sur ce sujet et, nous l'espérons, déboucher sur des négociations dans un avenir pas trop lointain. À cet égard, nous saluons les propositions actuelles visant à assouplir le mandat sur cette question.

Monsieur le Président, nous voudrions vous encourager à examiner, dans le cadre de consultations officieuses, la question de savoir si un mandat plus souple sur un traité sur les matières fissiles pourrait nous permettre d'établir un programme de travail. Nous aimerions saisir cette occasion pour demander à toutes les délégations de faire preuve d'un maximum de flexibilité à cet égard.

À notre avis, il y a deux autres questions qui méritent notre attention au cours des prochaines semaines et des prochains mois. L'année dernière, nous étions sur le point d'adopter une décision sur la nomination d'un coordonnateur spécial chargé d'examiner les méthodes de travail de la Conférence. Depuis plusieurs années maintenant, de nombreuses délégations soulignent la nécessité d'un réexamen des méthodes de travail, en particulier en vue de supprimer les obstacles qui entravent inutilement l'ouverture des négociations. Nous voudrions encourager les six Présidents de cette année à se pencher à nouveau sur cette question et à déterminer si une décision sur un réexamen des méthodes de travail pourrait être adoptée cette année.

L'élargissement de la Conférence est l'autre question qui mérite toute notre attention cette année. L'an dernier, la Lettonie a présenté à la Conférence, au nom du groupe informel d'États observateurs, un document de travail dans lequel les États membres ont été invités à organiser un débat formel sur l'élargissement en 2016 sur la base de questions concrètes posées dans ce document. Nous pensons que la Conférence devrait examiner sérieusement cette demande. Nous devons voir comment définir les mesures susceptibles de permettre un élargissement futur. Un grand nombre de pays sérieux méritent une réponse à leur question.

Malheureusement, l'année 2016 a commencé par un quatrième essai nucléaire de la République populaire démocratique de Corée. Les Pays-Bas condamnent fermement cette dangereuse provocation et ont exprimé leur désapprobation tant de manière bilatérale que dans diverses instances multilatérales. À cet égard, nous souscrivons pleinement à la déclaration faite par l'Allemagne au nom de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement ainsi qu'aux déclarations faites par l'Union européenne.

L'essai nucléaire effectué par la République populaire démocratique de Corée menace la sécurité régionale et internationale et isole encore davantage le régime. En outre, il s'agit d'une violation grave des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et de la Déclaration conjointe issue des Pourparlers à six. C'est pourquoi nous sommes en faveur d'une réaction vigoureuse de la communauté internationale, notamment par la voie d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité, qui vise à restreindre davantage les capacités nucléaires de la République populaire démocratique de Corée et à envoyer un signal fort indiquant que son comportement est inacceptable.

Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de toute nouvelle provocation, en particulier les essais nucléaires et les tirs de missiles balistiques. En outre, le régime devrait se conformer pleinement aux obligations internationales susmentionnées, mettre en œuvre le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et soumettre toutes ses installations aux garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Par ailleurs, la République populaire démocratique de Corée devrait signer et ratifier sans délai le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Dans son propre intérêt, le régime doit se rendre compte que la voie provocatrice qu'il a choisie à l'heure actuelle n'encourage ni le progrès politique, ni la coopération économique. La République populaire démocratique de Corée doit donc cesser immédiatement ses actions irresponsables et, au contraire, rechercher un rapprochement international par le dialogue.

L'année 2016 sera une année d'activité intense. Outre les travaux de la Conférence, c'est une année difficile qui nous attend avec l'examen de la Convention sur les armes biologiques, l'examen de la Convention sur certaines armes classiques, le Traité sur le commerce des armes et, dans notre cas, la présidence de la Convention sur les armes à sous-munitions. En outre, il y a le Groupe de travail à composition non limitée sur la promotion du désarmement nucléaire, auquel nous participerons. Il n'y a jamais de temps mort dans le domaine du désarmement. Nous pensons que des progrès sont nécessaires et qu'ils sont en effet possibles, si nous faisons preuve de souplesse et si nous travaillons tous pour le bien commun plutôt que pour nos seules priorités nationales. Nous sommes prêts à faire notre part pour remettre la Conférence au travail.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole à la Représentante du Pakistan, l'Ambassadrice Tehmina Janjua.

M^{me} Janjua (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite chaleureusement pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous assure du plein soutien et de l'entière coopération de ma délégation. Nous sommes heureux de travailler avec vous en tant qu'un des six Présidents de la Conférence pour 2016 et nous attendons avec impatience une session fructueuse et concrète de la Conférence cette année.

Nous nous félicitons de l'excellente manière dont le Président sortant, l'Ambassadeur Higginson de Nouvelle-Zélande, a dirigé les travaux de la Conférence, notamment en ce qui concerne la finalisation du rapport de la Conférence et l'adoption par consensus de la résolution de l'Assemblée générale sur le rapport.

Nous souhaitons la bienvenue ici aujourd'hui à M. Kim Won-soo, Haut-Représentant pour les affaires de désarmement. Je souhaiterais également remercier M. Michael Møller, Secrétaire général de la Conférence, ainsi que son personnel, y compris M. Marco Kalbusch, pour l'excellent appui administratif qu'ils ont apporté à la Conférence. Nous souhaitons également la bienvenue à la nouvelle Vice-Secrétaire générale par intérim de la Conférence, M^{me} Mary Soliman, et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Je prends la parole aujourd'hui pour la première fois en tant que Représentante permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales ayant leur siège à Genève et en tant qu'Ambassadrice auprès de la Conférence. C'est pour moi un honneur de représenter mon pays à la Conférence et je me réjouis de travailler avec tous les autres membres de la Conférence dans les années à venir.

Le Pakistan attache une très grande importance aux travaux de la Conférence et considère qu'il s'agit d'une instance unique et sans égale. En tant que seul organe multilatéral de négociation sur le désarmement dans le monde, il fait partie intégrante du mécanisme de désarmement de l'ONU, dont il est un rouage essentiel, et il doit à ce titre être préservé et renforcé.

Dernièrement, la Conférence a fait l'objet de critiques injustifiées. Nous comprenons et partageons la frustration suscitée par l'absence de progrès dans le domaine du désarmement nucléaire – raison d'être de la Conférence – qui est une cause directe de la plupart des critiques. Nous nous rendons compte, toutefois, que la Conférence ne fonctionne pas en vase clos. Elle est le reflet des réalités stratégiques dominantes. Se contenter de condamner la Conférence, ou d'essayer de trouver des moyens de la contourner, revient à vouloir masquer les symptômes du mal sans s'attaquer à ses causes profondes.

Les défis auxquels sont confrontés le programme et le mécanisme internationaux de désarmement ne sont ni propres à la Conférence, ni nouveaux. D'autres éléments du mécanisme de désarmement se heurtent à des difficultés similaires. La Commission du désarmement de l'Organisation des Nations Unies ne s'est plus entendue sur des recommandations depuis plus de quinze ans.

Tant que la noble quête d'une sécurité égale et non diminuée pour tous les États sera faussée par des conceptions hégémoniques aux niveaux régional et mondial, les progrès réels continueront de nous échapper. Le révisionnisme discriminatoire et politiquement motivé de l'ordre nucléaire mondial continuera d'entraver notre route. Nous devons nous réconcilier avec la réalité, à savoir que les démarches et les traités discriminatoires appartiennent au passé et sont voués à l'échec dans le contexte contemporain. Il est tout à fait irréaliste d'aspirer à une sécurité et à une liberté d'action absolues pour soi-même tout en attendant des autres qu'ils fassent des concessions sur leur existence pacifique en posant des limites à leurs intérêts légitimes en matière de sécurité.

Le seul forum auquel tous les États militairement importants peuvent participer sur un pied d'égalité et où ils sont en mesure de protéger leurs intérêts vitaux en matière de sécurité en vertu de la règle du consensus, c'est la Conférence du désarmement. Peut-être les progrès sont-ils lents et les résultats peu nombreux, mais la panacée pour revitaliser le programme mondial de désarmement ne réside ni dans l'abandon de la Conférence ni dans la recherche de traités inéquitable qui s'appliquent de manière disproportionnée à un ou deux États seulement. Le véritable changement ne se produira que grâce à une réelle volonté politique de faire progresser ensemble, sur une base non discriminatoire et équitable, les objectifs communs de la paix et de la sécurité internationales et du désarmement. Le déblocage de la Conférence suivrait automatiquement.

Malheureusement, la situation actuelle de la Conférence est telle qu'il n'y a de consensus pour l'ouverture de négociations sur aucune question inscrite à l'ordre du jour. Ces dernières années, certains États ont pris l'initiative de modifier les objectifs à suivre s'agissant des priorités internationales en matière de sécurité. Les efforts qu'ils déploient pour présenter un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles comme la « nouvelle » priorité et seule question « mûre » vont à l'encontre des réalités du terrain. Le fait est que pour une vaste majorité d'États, c'est le désarmement nucléaire qui demeure la priorité du programme de sécurité internationale. Malgré les tergiversations de certains États dotés d'armes nucléaires, le seul nombre de résolutions adoptées par l'Assemblée générale sur cette question au fil des décennies est suffisamment éloquent.

En ce qui concerne les quatre points fondamentaux, alors que la grande majorité des États sont favorables à des travaux de fond sur les questions plus que mûres que sont le désarmement nucléaire, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace, certaines puissances ne sont prêtes qu'à promouvoir une mesure partielle de non-prolifération sous la forme d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Dans le but de conserver leurs avantages stratégiques respectifs, ils refusent d'inclure les stocks existants de matières fissiles dans le mandat de négociation du traité. Un traité qui ne règle pas le problème de l'asymétrie des stocks de matières fissiles, tout en ne coûtant absolument rien à ces puissances, porterait atteinte aux intérêts vitaux du Pakistan en matière de sécurité. Le Pakistan ne peut se permettre d'entretenir des ambiguïtés à ce sujet. Nous avons besoin de clarté.

Notre document de travail sur les éléments d'un traité relatif aux matières fissiles, qui contient des propositions concrètes pour le traitement des stocks existants et figure dans le document CD/2036 du 21 août 2015, est toujours sur la table.

Pendant que les négociations au sein de la Conférence restaient bloquées pour l'une ou l'autre raison, cette dernière n'a pas non plus été en mesure de mener des discussions de fond sur les points fondamentaux. En outre, la Conférence n'a pas non plus eu l'occasion d'examiner de nouvelles questions, autres que les quatre questions fondamentales, qui intéressent directement la paix et la sécurité internationales ; je pense par exemple à la cybersécurité, aux nouveaux types de systèmes d'armes destabilisants et aux systèmes d'armes létaux autonomes.

Comme nous l'avons vu lors des deux dernières sessions de la Conférence en 2014 et 2015, les débats informels approfondis qui ont eu lieu dans le cadre du programme d'activités de la Conférence ont été extrêmement riches et d'une grande valeur. Nous ne voyons aucune raison pour laquelle de telles discussions ne peuvent pas avoir lieu dans un cadre formel, sur tous les points de l'ordre du jour, ce qui permettrait de soulever et d'examiner des questions contemporaines en dehors des quatre questions fondamentales. Si

des discussions formelles ne sont pas possibles, un calendrier d'activités prévoyant des discussions informelles sur tous les points de l'ordre du jour serait très utile et doit être envisagé. Nous attendons de vous une impulsion en ce sens.

En plus du calendrier des activités, nous avons également trouvé intéressant le groupe de travail informel chargé d'élaborer un programme de travail au cours des trois dernières sessions de la Conférence. Il a permis à tous les États de discuter ouvertement des différentes options et de parvenir à un compromis acceptable dans la transparence. Le groupe n'a peut-être pas réussi de percée majeure, mais l'adoption consensuelle de son rapport l'année dernière a constitué une avancée significative. Ce fut un hommage au dévouement et aux compétences diplomatiques du dernier président du groupe, l'Ambassadeur Kairamo de Finlande. Nous devons tirer parti de ce succès et explorer d'autres voies de progrès en rétablissant cette année encore le groupe de travail informel et en le dotant d'un mandat similaire.

Nous savons qu'il incombe au Président de la Conférence, conformément à l'article 29 du Règlement intérieur, d'établir un programme de travail pour examen et adoption par la Conférence. Mais nous sommes également conscients de l'immensité de cette tâche et nous estimons donc que, pour l'instant, cette responsabilité peut être déléguée au groupe de travail informel pour la recherche d'une formule consensuelle.

Cette double approche, qui consiste à engager des discussions formelles ou informelles sur tous les points de l'ordre du jour, conjuguée à des efforts parallèles pour trouver un programme de travail fondé sur le consensus, offre non seulement les meilleures perspectives de progrès, mais aussi la meilleure façon d'utiliser le temps disponible de manière productive.

Permettez-moi de m'empresseur d'insister sur le fait que ma délégation ne fait que promouvoir cette approche dite à deux voies en tant que mesure pratique et pragmatique. Cela étant, nous sommes prêts à nous associer aux négociations de la Conférence sur le désarmement nucléaire, les garanties négatives de sécurité et la prévention d'une course aux armements dans l'espace, ainsi que sur d'autres questions qui ne relèvent pas des quatre questions fondamentales, telles que la cybersécurité, les nouveaux types de systèmes d'armes déstabilisants et les systèmes d'armes létaux autonomes.

Nous sommes également prêts à nous unir aux efforts menés par la Conférence pour parvenir à un nouveau mandat de négociation d'un traité sur les matières fissiles qui traitera de l'asymétrie des stocks de matières fissiles et contribuera aux objectifs de désarmement et de non-prolifération. La proposition récemment présentée par un État membre en vue de la révision du mandat de négociation d'un traité sur les matières fissiles ne remplit malheureusement pas ces conditions et n'est donc pas acceptable pour ma délégation.

Monsieur le Président, je tiens à souligner que vous trouverez toujours ma délégation active et constructive dans les travaux de la Conférence. Malgré toutes nos frustrations et nos déceptions, nous, en tant que collectivité, ne pouvons tout simplement pas renoncer à la Conférence. Reproduire les travaux de la Conférence dans une autre enceinte dans le but de rechercher des progrès sur une base non consensuelle peut sembler une bonne idée à première vue, mais finira par se révéler être un mirage. Il y manquera à jamais la légitimité dont jouissent les travaux de la Conférence. Le très mal conçu Groupe d'experts gouvernementaux sur un traité interdisant la production de matières fissiles, qui ne pourra jamais obtenir un tel aval, en est un bon exemple. Nous avons exprimé très clairement notre position à cet égard dans de nombreux autres forums.

L'exclusion ou la non-participation des principales parties prenantes directement concernées par des processus de maîtrise des armements, de non-prolifération ou de désarmement compromet gravement ces processus. Aussi laborieux et fastidieux que cela puisse paraître, il n'existe pas de raccourci pour construire des approches consensuelles, coopératives et non discriminatoires qui conduisent à une sécurité égale et non diminuée pour tous.

Le Président (parle en anglais) : Je remercie la Représentante du Pakistan de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Royaume-Uni, l'Ambassadeur Matthew Rowland.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous assurer du plein soutien de ma délégation.

Le Royaume-Uni joint sa voix à celles des autres États pour condamner avec la plus grande fermeté les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée le 6 janvier dernier. Ces essais constituent une violation manifeste des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et menacent gravement la sécurité régionale et internationale. Nous appuyons fermement la condamnation immédiate et énergique de cet essai nucléaire que le Conseil de sécurité a exprimée dans sa déclaration à la presse du 6 janvier.

Comme notre Ministre des affaires étrangères l'a clairement dit, nous travaillons avec d'autres membres du Conseil de sécurité pour veiller à ce que la communauté internationale réagisse vigoureusement et de toute urgence, notamment en s'employant immédiatement à élaborer de nouvelles mesures importantes.

Nous continuons d'exhorter la République populaire démocratique de Corée à reprendre des pourparlers multilatéraux crédibles et authentiques sur son programme nucléaire, à respecter les obligations que lui impose le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à permettre à l'Agence internationale de l'énergie atomique d'accéder sans restriction à ses installations. Nous continuerons de collaborer étroitement avec nos alliés et partenaires pour faire face à la menace que la République populaire démocratique de Corée fait peser sur la paix et la sécurité internationales, notamment en insistant pour que tous les États Membres de l'ONU appliquent rigoureusement les résolutions du Conseil de sécurité.

Les essais du type de ceux qu'a effectués la République populaire démocratique de Corée sont devenus une anomalie par rapport à la norme internationale, norme qui trouve ses racines dans cette institution, et même dans cette salle. C'est ici que les éléments constitutifs du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ont été sélectionnés, développés et approuvés. L'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, bien que provisoire, continue de traduire la volonté collective qui a conduit à l'adoption du Traité il y a vingt ans.

L'Organisation a été construite et gérée par tous les États membres, qu'ils aient ou non ratifié le Traité, par des activités de renforcement des capacités ou par la participation à des travaux techniques sur les technologies du régime de vérification. Sont intervenus des experts de pays aussi divers que l'Iran et Israël, les États-Unis et la Russie, qui ont travaillé tous ensemble à un objectif collectif au profit de tous.

L'Organisation dispose d'une présence de surveillance véritablement mondiale capable de faire quelque chose qu'aucun pays ne pourrait faire à lui seul : collecter et analyser les données des stations du monde entier.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été le dernier accomplissement significatif de cette institution. Mais c'était il y a vingt ans, et vingt ans sans accomplir son mandat, c'est long pour une organisation. Pour le Royaume-Uni, la priorité de la Conférence a été et reste la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles : un traité visant à mettre fin à l'accroissement de la quantité des matières dont sont faites les armes nucléaires, tout comme le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires prévient les essais explosifs qui facilitent l'amélioration qualitative des armes nucléaires.

Nous considérons qu'un traité sur les matières fissiles est la prochaine étape logique, quelle que soit la voie vers le désarmement que l'on privilégie. La négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ici-même, au sein de cet organe, n'a été possible que grâce à la créativité de nos prédécesseurs, qui a fait souffler un vent novateur sur les méthodes de travail de la Conférence. À notre tour, nous devons nous aussi nous efforcer de faire preuve d'une telle créativité et nous ouvrir à l'innovation.

Sans perdre de vue la priorité que nous accordons à un traité sur les matières fissiles, nous sommes disposés à envisager des approches novatrices pour remettre la Conférence au travail. Nous sommes heureux d'avoir coordonné les discussions informelles sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace en 2014 et 2015. Il pourrait être utile de poursuivre ces discussions particulières, même si nous estimons que nous pourrions – et devrions – être plus ambitieux dès le début de cette nouvelle session.

Nous réfléchissons sérieusement à la forme que pourrait prendre cette ambition (une forme qui rendrait à la Conférence ce sens partagé du but à atteindre qui a permis à nos prédécesseurs de produire le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) sur la base d'une compréhension commune du fait que, collectivement, nous pouvons atteindre un niveau de sécurité inaccessible lorsque nous agissons seuls. Le Royaume-Uni est loin de renoncer à la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Roumanie, l'Ambassadeur Adrian Vierita.

M. Vierita (Roumanie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie pour les paroles aimables que vous nous avez adressées au début de la séance. Étant donné que c'est la première fois que j'assiste à la Conférence du désarmement, permettez-moi d'exprimer à la fois mon honneur et ma satisfaction d'avoir l'occasion de prendre la parole devant cette instance unique en son genre.

Monsieur le Président, je me joins à mes collègues pour vous féliciter de votre accession à la présidence et vous assurer du plein appui de la Roumanie à vos travaux au profit de la Conférence. Je souhaite à tous les Présidents de cette session tout le succès possible dans les efforts qu'ils mèneront pour faire progresser les travaux de la Conférence.

Gardant à l'esprit que nous nous réunissons à Genève à chaque session annuelle pour réaffirmer notre attachement à l'objectif fondamental de la Conférence, qui est de négocier des solutions pour la non-prolifération et le désarmement multilatéraux, le Gouvernement roumain est résolu à participer sérieusement aux travaux de la Conférence. Nous souhaitons contribuer à faire progresser le désarmement dans tous ses aspects. Ma délégation est favorable à l'adoption, dès que possible, d'un programme de travail qui conduira à la reprise des travaux, afin que la Conférence puisse accomplir son mandat d'organe de négociation. Pour que cette avancée soit possible, tous les membres devront faire preuve d'une volonté politique réelle et ferme.

Malgré les difficultés rencontrées par cette instance, la Roumanie continue d'attacher une grande valeur à ses travaux. Mon pays apporte tout son soutien à la Conférence du désarmement en tant que cadre majeur pour les questions nucléaires, et reconnaît l'importance qu'elle revêt pour la paix internationale et le renforcement de la sécurité mondiale.

La Conférence a un rôle et une place uniques dans la sphère des organes multilatéraux chargés de la maîtrise des armements, de la non-prolifération, du désarmement et de toutes les questions connexes. En outre, nous sommes fermement convaincus qu'elle peut redevenir une source majeure de solutions aux défis et aux préoccupations auxquels la communauté internationale doit aujourd'hui faire face.

Avant de conclure, permettez-moi de faire une brève référence historique et de partager avec vous quelques réflexions sur Nicolae Titulescu, diplomate roumain qui fut Président de la Société des Nations en 1930 et 1931 et dont la statue se dresse dans le parc Ariana, non loin de cette salle. Parlant de la Conférence pour la réduction et la limitation des armements de 1932, Titulescu a estimé qu'il s'agissait d'un élément essentiel de la compréhension mutuelle entre les nations. Il a également fait observer que la paix ne signifie pas l'absence de guerre, mais avant tout un état d'esprit fait de confiance, de compréhension mutuelle et d'espoir pour demain. Je pense que ces propos ont conservé toute leur pertinence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Roumanie de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée, l'Ambassadeur So Se Pyong.

M. So Se Pyong (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord, au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement au cours de la session de 2016. Je vous assure de notre plein soutien et de notre entière coopération.

La Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale chargée de négocier des accords de désarmement d'application mondiale en vue de parvenir à l'objectif ultime d'un désarmement général et complet, et son importance ne cesse de croître à la lumière de l'évolution de la situation internationale. La République populaire démocratique de Corée attache une grande importance à la Conférence du désarmement et est fermement résolue à faire tout son possible pour contribuer à la reprise de ses travaux.

À cet égard, chaque année, à l'Assemblée générale des Nations Unies, la République populaire démocratique de Corée a continué d'appuyer l'adoption de la résolution visant à revitaliser les travaux de la Conférence et à faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement. Malheureusement, en dépit des efforts continus déployés par ses États membres pour sortir de l'impasse, la Conférence n'a produit aucun résultat concret depuis près de vingt ans, contrairement aux attentes de ces mêmes membres et de la communauté internationale. Il incombe donc plus que jamais aux membres de la Conférence de redoubler d'efforts collectifs pour renforcer et revitaliser cette instance et préserver sa crédibilité par la reprise des travaux de fond, y compris les négociations sur le désarmement nucléaire. La République populaire démocratique de Corée est favorable à l'adoption d'un programme de travail à la session de 2016, afin que les travaux de fond commencent le plus tôt possible. À cet égard, nous espérons que la Conférence adoptera et mettra en œuvre un programme de travail complet et équilibré sur la base de son ordre du jour, tout en tenant compte des intérêts de tous les États en matière de sécurité et en traitant les questions fondamentales sur un pied d'égalité, y compris le désarmement nucléaire, dans le respect du Règlement intérieur et en particulier de la règle du consensus.

Je dois souligner que la délégation de la République populaire démocratique de Corée proteste vigoureusement contre la prétendue Déclaration commune et la rejette, car elle est coercitive et injuste.

Le désarmement nucléaire se trouve maintenant à la croisée des chemins. C'est dans le monde d'aujourd'hui que plus de 16 000 armes nucléaires, selon les estimations, continuent d'exister. C'est aussi dans le monde d'aujourd'hui que des États souverains sont souvent pris pour cible, menacés ou soumis au chantage des armes nucléaires, alors que l'existence même de l'humanité dans son ensemble est menacée.

La menace nucléaire que font peser les États-Unis sur la République populaire démocratique de Corée n'est en rien potentielle ou abstraite, mais constitue bel et bien un problème pratique et concret. La péninsule coréenne et ses environs sont en train de devenir l'endroit du monde où une guerre nucléaire risque le plus d'éclater, parce qu'ils sont sous le feu constant de toutes les capacités de frappe nucléaire des troupes américaines, y compris des groupes aéronavals et des corps aériens stratégiques nucléaires.

Des bombardiers nucléaires stratégiques partis du continent américain ou de l'île de Guam survolent sans arrêt la péninsule coréenne et se livrent à des exercices de lancement de bombes nucléaires plusieurs fois par an. Des porte-avions et des sous-marins chargés de missiles nucléaires pénètrent constamment dans les eaux de la péninsule coréenne et les eaux voisines et participent à des exercices de guerre nucléaire dont l'objectif est d'« occuper Pyongyang ».

Les exercices militaires conjoints qui se déroulent dans toute la Corée du Sud sont d'une nature provocatrice sans précédent et risquent bien de déclencher une nouvelle guerre en Corée. La politique hostile menée par les États-Unis envers la République populaire démocratique de Corée depuis plus d'un demi-siècle – et pas seulement depuis quelques

années – a contraint cette dernière à se doter d'une protection nucléaire. La République populaire démocratique de Corée n'a d'autre choix que de renforcer sa capacité de dissuasion nucléaire pour faire face à la menace nucléaire sans cesse croissante des États-Unis. La grave réalité de la péninsule coréenne montre bien qui est responsable du ralentissement mondial du processus de désarmement nucléaire.

Notre premier essai de bombe à hydrogène réussi n'a été qu'une mesure juste et nécessaire pour défendre la souveraineté du pays et le droit de la nation d'exister et d'assurer la paix dans la péninsule coréenne et la sécurité régionale. La République populaire démocratique de Corée est un État sincèrement épris de paix, qui n'a ménagé aucun effort pour protéger la paix dans la péninsule coréenne et la sécurité dans la région contre le scénario vicieux de la guerre nucléaire des États-Unis. Comme elle l'a déjà déclaré, la République populaire démocratique de Corée ne sera pas la première à utiliser des armes nucléaires, ni à transférer les moyens et la technologie nécessaires à cette fin, et ce tant que les forces hostiles d'agression n'empiéteront pas sur sa souveraineté. Animée du noble sens des responsabilités qui est le sien, la République populaire démocratique de Corée participera activement, comme elle l'a fait par le passé, aux efforts déployés à l'échelle mondiale pour atteindre l'objectif du désarmement nucléaire.

En conclusion, la délégation de la République populaire démocratique de Corée réaffirme qu'elle est disposée à participer de manière constructive aux travaux de la Conférence de cette année et à y contribuer comme il se doit.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République arabe syrienne, M. Al-Nuqari.

M. Al-Nuqari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous sommes tout à fait conscients que la présidence comporte des responsabilités et des défis majeurs, en premier lieu l'adoption d'un programme de travail pour la Conférence.

Je tiens d'emblée à préciser que je ne suis pas l'Ambassadeur de la République arabe syrienne.

Je vais maintenant passer à ma déclaration. Tous, nous plaçons notre espoir et notre confiance en vos capacités diplomatiques et vous souhaitons beaucoup de succès dans les tâches exigeantes qui seront les vôtres en tant que Président de la Conférence de cette année.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Haut-Représentant du Secrétaire général et féliciter la Vice-Secrétaire générale pour son nouveau poste.

Ma délégation n'avait en fait pas l'intention de prendre la parole aujourd'hui pour faire une déclaration générale sur les travaux de la session de 2016 de la Conférence. Toutefois, en écoutant la déclaration de la délégation allemande, nous avons été frappés par le fait qu'elle souhaite introduire une nouvelle approche. De mon humble expérience des travaux de la Conférence, je n'ai jamais observé de nouvelle approche. Ce que j'ai observé, c'est un discours nouveau, trompeur et inacceptable de nature politique, contraire aux travaux de la Conférence. Mon pays a été harangué d'une manière que ma délégation juge tout à fait inacceptable. Bien que nous croyions au droit souverain de chaque État de soulever tout point qu'il juge opportun concernant l'ordre du jour de la Conférence, nous estimons qu'il est essentiel de faire preuve de tact diplomatique lorsque l'on traite de certains États. Il n'y a pas de place pour ce que l'on appelle le « régime Assad » dans la terminologie des Nations Unies. Il y a l'État syrien, le Gouvernement syrien, le Président de la République arabe syrienne. C'est là le langage diplomatique qui devrait être utilisé. Le Représentant de l'Allemagne devrait traiter mon pays comme un État souverain, conformément au tact diplomatique et aux usages de l'Organisation des Nations Unies.

J'en viens à mon deuxième point : le Représentant de l'Allemagne a clairement estimé qu'il faisait autorité sur une question qu'il maîtrise pourtant mal, comme en témoignent les points et les arguments suivants :

1. L'État islamique n'est pas la seule partie à avoir utilisé des armes ou des matières chimiques en Syrie. D'autres organisations terroristes telles que Jeïch el-Islam et Ahrar el-Cham ont également utilisé des armes chimiques.
2. Notre Mission permanente à New York a présenté, au nom du Gouvernement de la République arabe syrienne, de nombreuses communications précisant les régions dans lesquelles des armes chimiques avaient été utilisées en Syrie et faisant la lumière sur les liens entre certains groupes terroristes et d'autres États, qui ont fourni les agents chimiques utilisés contre le peuple syrien et l'armée arabe syrienne.
3. La Syrie a été le premier pays à demander qu'une mission d'établissement des faits soit envoyée pour enquêter sur l'utilisation d'armes chimiques dans l'attaque de Khan al-Assal, conformément au Règlement intérieur du Secrétariat de l'ONU. Ce règlement exige que la mission publie le rapport dans un bref délai (quelques jours), mais sa publication a été entravée pendant des mois. Les responsables sont les États qui ont fait obstacle à la publication du rapport de la mission et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, qui était pleinement conscient de la situation. En raison du retard dans la publication du rapport, les enquêtes n'ont naturellement pas donné les résultats escomptés.
4. La Syrie a adhéré à la Convention sur les armes chimiques parce qu'elle est fermement convaincue de la nécessité de débarrasser le Moyen-Orient de toutes les armes de destruction massive. Dans le même esprit, la Syrie a soutenu la résolution adoptée par la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, résolution qui prévoit la création d'une zone exempte de toute arme de destruction massive. En outre, en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, la Syrie a lancé en 2003 une initiative appelant à la création d'une zone exempte de toute arme de destruction massive dans la région du Moyen-Orient. Mais cette initiative a été bloquée. La Syrie s'est engagée, en adhérant à la Convention sur les armes chimiques, à s'acquitter de toutes les obligations énoncées dans ses dispositions. Au regard de ces bonnes intentions, toute référence à un manque d'information ou à toute autre omission est inacceptable. Nous comptons sur une politique de dialogue constructive et efficace avec l'Organisation pour aborder tous les points et incertitudes qui peuvent exister dans ce contexte.
5. Le Conseil de sécurité a adopté une résolution visant à enquêter sur l'utilisation des armes chimiques en Syrie. L'équipe n'ayant pas encore rendu ses conclusions, nous sommes consternés de la déclaration politique trompeuse du Représentant de l'Allemagne à ce sujet. Nous conseillons au Représentant de l'Allemagne, avant de nous présenter ses idées sur les nouvelles méthodes de travail de la Conférence, de se familiariser avec les détails des questions qu'il soulève et sur lesquelles il porte un jugement. Il est clair qu'il n'est pas du tout informé des tenants et aboutissants des dossiers en question. Si ce sont là les méthodes de travail qu'il envisage, nous souhaitons l'informer qu'elles sont vouées à l'échec.

Je vous prie encore une fois de m'excuser, Monsieur le Président, mais ma délégation a dû prendre la parole à cette séance pour répondre à la déclaration. En effet, ce n'est pas la première fois que j'entends de tels propos depuis que j'ai pris mes fonctions à la Conférence, il y a quelques années.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République arabe syrienne de sa déclaration et des paroles aimables qu'il m'a adressées. Je suis maintenant arrivé à la fin de la liste des orateurs, mais trois pays souhaitent prendre la parole. J'appellerai d'abord les États-Unis, ensuite l'Inde et enfin la République de Corée, dans l'ordre des demandes. Je donne la parole au Représentant des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous prie de m'excuser de prendre la parole, mais je me dois de répondre aux accusations qui ont été portées par le Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

Je pense que la délégation de la République populaire démocratique de Corée ici présente ne peut qu'être frappée par le chœur de condamnations de son récent essai nucléaire. La République populaire démocratique de Corée sait ce qu'elle a à faire s'agissant de ses

responsabilités internationales. Elle cherche à détourner l'attention de ses actes provocateurs en dirigeant le débat vers les États-Unis, bien sûr, et ce que les États-Unis ont ou n'ont pas fait.

Permettez-moi d'être très clair : les États-Unis ne menacent pas du tout la Corée du Nord. La République populaire démocratique de Corée doit mettre un terme à ses actes de provocation. Ce quatrième essai nucléaire est extrêmement préoccupant pour la communauté internationale, comme nous l'avons entendu ici aujourd'hui. C'est le seul pays à avoir effectué un essai nucléaire en ce millénaire. La Corée du Nord doit mettre un terme à son comportement et à ses actes de provocation ; elle doit prendre des mesures concrètes en faveur d'une dénucléarisation vérifiée de la péninsule coréenne. À ce moment-là, et seulement à ce moment-là, elle pourra commencer à rentrer dans les bonnes grâces de la communauté internationale.

J'enjoins donc la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à ses actes de provocation et à prendre au sérieux les préoccupations de la communauté internationale. Comprenez bien que la communauté internationale estime que de nouvelles mesures sont nécessaires pour que la République populaire démocratique de Corée soit tenue de rendre compte de ses engagements en matière de dénucléarisation et de ses obligations internationales. Le Conseil de sécurité, bien entendu, cherche à savoir quelles nouvelles mesures pourraient être prises pour empêcher la Corée du Nord de s'entêter dans son comportement provocateur. Donc, au lieu de concentrer ses attaques sur les États-Unis, la Corée du Nord doit balayer devant sa porte et prendre les mesures nécessaires pour espérer revenir un jour dans les bonnes grâces de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Inde, l'Ambassadeur Varma.

M. Varma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est un plaisir de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement alors que nous entamons la session annuelle de 2016. Soyez assuré du plein soutien de la délégation indienne.

Nous tenons à remercier le Haut-Représentant, M. Kim Won-soo, de sa présence ici et de nous avoir fait part de la déclaration très importante qu'il a prononcée au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous saisissons également cette occasion pour remercier le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Michael Møller, et son équipe. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle Vice-Secrétaire générale par intérim de la Conférence, M^{me} Mary Soliman, et lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions à Genève. C'est bien sûr un grand plaisir d'accueillir nos nouveaux collègues, les Ambassadeurs ou Représentants permanents à la Conférence du désarmement du Bélarus, du Canada, de la Colombie, de la Pologne, de la République de Corée, de la Roumanie et de la Suède. Nous avons déjà eu l'occasion d'échanger avec certains d'entre eux et nous avons hâte de travailler avec eux tous à mesure que nous avancerons dans les travaux de cette Conférence.

Je voudrais tout particulièrement souhaiter la bienvenue à notre collègue du Pakistan, l'Ambassadrice Janjua, que nous connaissons déjà. Elle n'est nouvelle ni à Genève, ni à la Conférence ; nous sommes impatients de travailler avec l'Ambassadrice du Pakistan.

L'Inde se félicite que la Conférence ait adopté aujourd'hui son ordre du jour. Nous attachons une grande importance à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement dans le monde, un mandat figurant dans le Document final de la première session de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et réaffirmé tout récemment dans la résolution 70/67 de l'Assemblée générale. La complexité de la situation internationale souligne à quel point il est urgent que nous redoublions d'efforts pour trouver des réponses multilatéralement convenues aux divers défis qui se posent à la paix et à la sécurité internationales. Pendant trop longtemps, cette Conférence n'a pas été en mesure de s'acquitter de son mandat fondamental, qui est de négocier des instruments juridiques internationaux de portée mondiale et d'acceptation universelle. Nous espérons que ce blocage pourra être surmonté cette année.

Nous voudrions mettre en lumière certaines résolutions essentielles adoptées à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale qui, de l'avis de la délégation indienne, méritent l'attention et le suivi de la Conférence.

- Dans sa résolution 70/34 sur le suivi de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le désarmement nucléaire de 2013, l'Assemblée générale a demandé que des négociations soient engagées d'urgence à la Conférence en vue de l'adoption rapide d'une convention globale sur les armes nucléaires interdisant la détention, la mise au point, la fabrication, l'acquisition, la mise à l'essai, l'accumulation, le transfert et l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes et prévoyant leur destruction. C'est une priorité pour une grande partie de la communauté internationale. Le Groupe des 21 a fait des propositions concrètes à cet égard, notamment dans les documents de travail CD/2032 et CD/2044 présentés en 2015.
- La résolution 70/62, relative à une convention sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires, demande à la Conférence d'engager des négociations en vue de parvenir à un accord sur une convention internationale interdisant en toutes circonstances de recourir à des armes nucléaires ou de menacer d'y recourir. Il s'agit d'une résolution de longue date de l'Assemblée générale, présentée pour la première fois par l'Inde en 1982, qui reflète notre conviction qu'un instrument juridiquement contraignant interdisant l'emploi ou la menace de l'emploi d'armes nucléaires contribuera à la délégitimation progressive des armes nucléaires dans les affaires internationales et les doctrines de sécurité, étape essentielle pour atteindre l'objectif du désarmement nucléaire.
- La résolution 70/39, relative à un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, prie instamment la Conférence d'adopter et de mettre en œuvre un programme de travail équilibré et global, prévoyant notamment l'ouverture immédiate de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires, sur la base du document CD/1299 et du mandat qui y est énoncé. La communauté internationale appuie fermement la mise en œuvre de cette résolution sur la base de ce mandat essentiel, et nous espérons que la Conférence agira en conséquence. Nous rappelons à cet égard le rapport important du Groupe d'experts gouvernementaux sur ce sujet, figurant dans le document CD/2023 soumis à la Conférence en juin 2015.
- La résolution 70/26, relative à la prévention d'une course aux armements dans l'espace, invite la Conférence à créer un groupe de travail le plus tôt possible pendant sa session de 2016. Le Groupe des 21 a présenté un document de travail sur ce point de l'ordre du jour, publié sous la cote CD/2031, en 2015.
- La résolution 70/25, relative à la conclusion d'arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes, recommande que la Conférence poursuive activement des négociations intensives en vue de parvenir rapidement à un accord et de conclure des accords internationaux efficaces sur cette question. Le Groupe des 21 a présenté un document de travail sur ce point, publié en 2015 sous la cote CD/2045.

Monsieur le Président, nous vous demandons de tenir compte des résolutions de l'Assemblée générale que je viens d'évoquer lors de l'élaboration d'un projet de programme de travail pour examen par la Conférence. Cela serait conforme aux articles 27 à 29 du Règlement intérieur. Selon nous, la Conférence doit s'efforcer de préserver les acquis des décisions prises dans le passé, tout en progressant sur les points de son ordre du jour afin de parvenir à un consensus sur un programme de travail équilibré et complet qui permettrait d'entamer les travaux de fond.

Plusieurs délégations ont évoqué aujourd'hui l'essai nucléaire réalisé par la République populaire démocratique de Corée le 6 janvier dernier. Nous avons également pris note de la déclaration faite par l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée expliquant la position de son pays. En ce qui concerne l'Inde, le porte-parole officiel du Ministère indien des affaires étrangères s'est déclaré profondément

préoccupé par le fait que la République populaire démocratique de Corée violait ses engagements internationaux à cet égard et a demandé à ce pays de s'abstenir de prendre de telles mesures, qui ont un effet néfaste sur la paix et la stabilité dans la région. Le porte-parole a également déclaré que les préoccupations de l'Inde au sujet des liens de prolifération entre l'Asie du Nord-Est et nos voisins étaient bien connues.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Inde de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. J'ai deux autres orateurs sur ma liste et, en vertu du droit de réponse, nous aurons la République de Corée d'abord, puis la République populaire démocratique de Corée comme dernier orateur.

M. Kim Young-moo (République de Corée) (*parle en anglais*) : En ce qui concerne la déclaration de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je n'ai pas l'intention de la passer en revue point par point. Indépendamment de tout argument avancé par la République populaire démocratique de Corée, la vérité pure et simple est qu'elle viole de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU tant qu'elle possède un programme d'armes nucléaires.

Par conséquent, un essai nucléaire est un acte que la Corée du Nord a l'obligation de ne pas poser ; ce n'est pas une condition qu'elle peut faire valoir. La communauté internationale n'a cessé de répéter que la Corée du Nord ne pouvait en aucun cas avoir le statut d'État doté d'armes nucléaires.

Abandonner complètement, de manière vérifiable et irréversible tous les programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques nucléaires existants, y compris son programme d'enrichissement de l'uranium, est la seule voie qui mènera à la sécurité et à un espoir de prospérité pour la République populaire démocratique de Corée. C'est ce que presque tous les États membres de la Conférence ont dit ce matin, et j'espère que la délégation nord-coréenne transmettra ce message à sa capitale exactement en ces termes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Jo Chol Su (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je n'avais pas l'intention de prendre une nouvelle fois la parole, Monsieur le Président, mais, compte tenu des arguments déformés et des allégations sans fondement que j'ai entendus concernant l'essai actuel de la bombe à hydrogène, je tiens une fois de plus à préciser notre position et notre raisonnement afin que les membres de cette Conférence et ceux qui sont présents ici puissent avoir une compréhension impartiale et correcte de cette question.

La République populaire démocratique de Corée n'a pas intérêt à aggraver la situation, car elle consacre tous ses efforts à la construction d'une puissance économique et ne ressent pas le besoin de provoquer qui que ce soit. Notre tâche première est de développer l'économie et d'améliorer le niveau de vie de la population, et pour ce faire, il nous faut avant tout une situation stable et un climat de paix.

Comme l'a déjà indiqué mon Ambassadeur, pour faire face aux actes d'hostilité commis par les États-Unis contre la République populaire démocratique de Corée, qui sont devenus monnaie courante, mon pays s'emploie désormais à élaborer simultanément les deux fronts de l'autodéfense. La République populaire démocratique de Corée a présenté à maintes reprises des propositions visant à préserver la paix et la stabilité dans la péninsule et en Asie du Nord-Est, y compris celles visant à mettre fin à nos essais nucléaires et à conclure un traité de paix en échange de l'arrêt des exercices militaires conjoints. Il est absurde que les États-Unis et leurs alliés parlent de provocations de la part de la République populaire démocratique de Corée, alors qu'ils esquivent obstinément nos propositions justes et irréfutables et qu'ils intensifient les tensions.

Les États-Unis aggravent la tension dans la péninsule coréenne depuis des décennies en introduisant des moyens stratégiques de frappe nucléaire en Corée du Sud. La péninsule coréenne et ses environs deviennent ainsi l'endroit du monde où une guerre nucléaire risque le plus d'éclater.

L'ONU, elle aussi, se hâte à présent de fabriquer de toutes pièces une résolution sur les sanctions visant à punir ces actes hostiles, ce qui entrave nos efforts de construction économique pacifique et d'amélioration du niveau de vie de la population. Ces actes de provocation et d'hostilité contre la République populaire démocratique de Corée ne feront pas qu'accroître les tensions dans la péninsule coréenne, mais conduiront inévitablement à la guerre.

L'accès de la République populaire démocratique de Corée à la bombe à hydrogène est un choix judicieux pour s'opposer aux États-Unis, qui constituent une menace nucléaire constante pour mon pays, avec leur gigantesque arsenal nucléaire. C'est le droit légitime, juste et équitable d'un État souverain à la légitime défense, et personne ne peut le contester.

Comme cela a déjà été précisé, la République populaire démocratique de Corée renforcera par tous les moyens ses capacités d'attaque et de représailles nucléaires pour faire face aux menaces et aux provocations incessantes des États-Unis, qui portent atteinte à sa souveraineté, sans recourir délibérément aux armes nucléaires.

La République populaire démocratique de Corée ne sera pas la première à utiliser des armes nucléaires, ni à transférer les moyens et la technologie nécessaires à cette fin, et ce tant que les forces hostiles d'agression n'empiéteront pas sur sa souveraineté.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole pour la dernière fois ? Je donne la parole au Représentant des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je serai bref, Monsieur le Président. Je pense que la communauté internationale représentée ici s'est exprimée de manière très claire sur le cas de la République populaire démocratique de Corée. Il me semble que la République populaire démocratique de Corée devrait tenir compte du signal qui vient de lui être envoyé par la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Cela nous amène à la fin de la liste des orateurs et du temps qui nous est imparti pour aujourd'hui. Il est un peu plus de 13 heures.

J'aimerais maintenant demander au secrétariat de nous communiquer certaines informations d'ordre organisationnel dont il dispose pour cette réunion.

M. Kalbusch (Secrétaire de la Conférence) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, et merci à nos collègues interprètes d'avoir fait des heures supplémentaires.

J'invite toutes les délégations à consulter leur boîte aux lettres électronique. Nous avons distribué le document CD/INF.71, que je vous serais reconnaissant de bien vouloir examiner afin de vérifier si toutes les informations concernant les délégations sont correctes, y compris la composition de votre délégation.

Nous avons également distribué le document CD/2049, qui contient une lettre du Secrétaire général en date du 4 janvier 2016, transmettant à la Conférence toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale. Vous trouverez également le rapport du Bureau des affaires de désarmement sur les contributions volontaires, qui pourrait vous intéresser et vous encourager à continuer d'appuyer les travaux du Bureau.

Le Président (*parle en anglais*) : Tout d'abord, permettez-moi de vous exprimer ma profonde gratitude pour toutes les paroles aimables que vous m'avez adressées ou envoyées au cours de la séance d'aujourd'hui. Je vous remercie tous.

Nos travaux d'aujourd'hui sont à présent terminés. La prochaine séance plénière de la Conférence du désarmement aura lieu le 2 février 2016, à 10 heures. La séance est levée.

La séance est levée à 13 h 10.